isère magazine
N°150
Mars 2015

70 ans après les premières grandes conquêtes féministes…

Une femme = un homme ?

ELECTIONS
Mode d'emploi

NAISSANCE
La fécondation in vitro

ENVIRONNEMENT
Maître-composteur

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE
isère CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

Allez **Où** vous voulez
en **Rhône-Alpes**

OÙRA!

Essayez la boutique en ligne

www.transisere.fr

Avec la carte OÙRA! personnalisée

- **achetez** en ligne vos titres de transport *Trans***isère**
- **gérez** votre dossier sans vous déplacer

en toute simplicité

[...bigbang.fr] - 2015

www.transisere.fr
0 820 08 38 38 *(0,118 € / minute)*

Transisère
CONSEIL GÉNÉRAL

sommaire
Isère Magazine N°150

© Catherine Deudon / Bibliothèque Marguerite Durand / Roger-Viollet

70 ans après les premières grandes conquêtes féministes… une femme = un homme ?

© M. Mata

Des bibliothèques à l'ère numérique

© Fotolia

Il faut voter

© F. Pattou

Devenez maître-composteur !

© OT Correncon

Corrençon-en-Vercors

30 jours d'Isère	4
L'image du mois	10
Vivre mieux	
Famille	16
Social	17
Santé	18
Handicap	29
Culture	33
Consommation	34
Agriculture	31
Expression politique	32
Gens d'ici	40
Ils font l'Isère	42
Trésor d'Isère	44
Temps libre	45
Histoire	47

L'ÉDITO d'Alain Cottalorda

©F. Pattou

La cause des femmes

Au pays des droits de l'Homme, malgré tout l'arsenal juridique en place, les femmes en ce début de XXIe siècle sont pourtant toujours payées 25 % de moins en moyenne que leurs collègues masculins (bien que souvent plus diplômées), occupent 80 % des emplois à temps partiel et doivent se contenter de retraites inférieures de 42 %. Sous-représentées à la tête des entreprises comme dans les instances politiques, elles assument toujours 80 % des tâches ménagères au sein du couple. Premières victimes des violences conjugales, elles sont aussi les plus touchées par la précarité et la pauvreté, formant 80 % des familles monoparentales… Autant dire qu'il y a encore fort à faire pour que l'égalité inscrite dans les textes soit effective au sein de notre société ! Chaque année, la journée internationale du 8 mars vient rappeler en France et en Isère aussi cette discrimination qui frappe la moitié de nos concitoyens. L'occasion d'une prise de conscience : car agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être le combat de notre société tout entière. A quelques jours du 8 mars, Isère Magazine fait le point.

Alain Cottalorda
Président du Conseil général

Isère Magazine mars 2015 N°150

Hôtel du Département, 7 rue Fantin Latour, BP 1096, 38022 Grenoble Cedex 1 - Tél. 04 76 00 38 38 poste 3758 - Fax 04 76 00 38 09 - Site Web : www.isere.fr ; Directeur de la publication : Erik Burdet ; Site Web d'Isère magazine : www.isere-magazine.fr - Rédactrice en chef : Véronique Granger ; Rédaction : Richard Juillet, Annick Berlioz, Sandrine Anselmetti ; Maquettistes : Richard Andrieux ; Stéphane Dugne ; Photographes : Frédérick Pattou, Meaghan Major ; Couverture : Manifestation de l'association «Ni Putes Ni Soumises». Paris, 6 mars 2004. Photographie de Catherine Deudon. Paris, Bibliothèque Marguerite Durand ; ont collaboré à ce numéro : Laurence Chalubert, Marion Frison, Corine Lacrampe ; Coordination-Impression : Berger-Levrault Graphique Toul - Z.I Croix de Metz - Pôle Industriel Toul Europe (Secteur A) - Route de Villey St Etienne - 54200 Toul. Distribution : La Poste/Gestion des abonnements : ADR-Act'Isère, 38501 Voiron cedex / Tirage : 490 000 exemplaires. Dépôt légal : 1er semestre 2015 ; ISSN : 1636-4171

Têtes d'affiche

© D.R.

Laurence Capossele

>> La cofondatrice et codirigeante de la société Cetup, spécialiste des transports uniques personnalisés basée dans la région grenobloise, a reçu le trophée national et régional « Chef d'entreprise » de la 4e édition des « Femmes de l'économie » Rhône-Alpes. L'entreprise, qu'elle a créée à l'âge de 19 ans en 1988 avec deux coursiers à mobylette, emploie aujourd'hui 200 salariés. L'objectif de « Femmes de l'économie » est de mettre en avant *"ces femmes du quotidien investies dans l'économie de leur région et qui forcent le respect par leurs parcours exemplaires."*

© D.R.

Guillaume Cardinet

>> Guillaume Cardinet, 38 ans, crémier-fromager, installé depuis 2009 à Marcilloles, près de Beaurepaire, est devenu champion de France des fromagers 2015-2016, lors du 10e Concours national des fromagers de France qui s'est tenu, à Lyon, dans le cadre du Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation. Dégustation à l'aveugle et confection d'un plateau de fromages ont notamment permis de révéler au jury tout le savoir-faire de l'artisan isérois. On peut aussi le retrouver sur les marchés de Voreppe, Voiron et Saint-Jean-de-Bournay.

© D.R.

Vincent Tempelaere

>> Le dirigeant d'Eveon, entreprise iséroise spécialisée dans l'injection médicale intelligente, a remporté à Genève le prix «Inventer demain» créé par la RTS (Radio-Télévision Suisse) et France 3. Une belle récompense pour un produit innovant : une seringue intelligente qui délivre la juste dose de médicament à la bonne vitesse sans manipulation d'aiguille. Pour ce concours, 60 inventeurs de Rhône-Alpes, Franche-Comté et Suisse romande avaient été présélectionnés. Eveon a gagné un stand au salon des inventeurs de Genève, le plus important d'Europe.

Solidarité

Soirée d'hommage aux bénévoles isérois

"Si la société peut garder son âme malgré la crise et si toutes les personnes frappées par la misère conservent leur dignité, c'est en grande partie grâce à vous, bénévoles, qui faites le lien social." C'est le message qu'a souhaité faire passer Alain Cottalorda, président du Conseil général, le 23 janvier dernier, lors de la traditionnelle soirée festive offerte chaque année par le Conseil général à tous les bénévoles des associations caritatives et humanitaires iséroises, pour les remercier de leur engagement tout au long de l'année.
Au total, plus de 200 associations et 3 000 bénévoles sont venus des quatre coins de l'Isère au Summum de Grenoble pour assister au spectacle de l'humoriste isérois Serge Papagalli « Morceaux de choix, florilège », un condensé de

>> Le président du Conseil général a rendu hommage à plus de 3 000 bénévoles de 200 associations caritatives et humanitaires, lors d'une soirée festive avec l'humoriste Serge Papagalli (photo à droite).

La solidarité : cœur de métier du Conseil général

En 2015, le Conseil général va consacrer près de la moitié de son budget, soit 633 millions d'euros sur 1,4 milliard à la solidarité. 179,3 millions seront reservés aux personnes âgées et 168,5 millions aux personnes handicapées. La cohésion sociale représentera 155,9 millions, dont 10 millions pour financer les actions d'insertion qui aident les plus éloignés

Culture

Un tour d'Isère en 80 concerts

De la musique classique à la chanson française en passant par les musiques actuelles et du monde, Les Allées Chantent proposent chaque année à l'initiative du Conseil général, une tournée de 80 concerts gratuits en Isère. Ces concerts investissent des lieux remarquables et patrimoniaux, du Nord au Sud de l'Isère, jusque dans les plus petites communes : châteaux, églises, parcs et jardins, granges, anciennes usines... Une nouvelle saison a commencé fin janvier, avec des concerts programmés jusqu'au 26 avril prochain. Au programme : des artistes de la scène locale confirmés et de grands noms de la scène musicale internationale (Ballaké Sissoko, Les Musiciens du Louvre, Araïk Bartikian...). L'entrée est gratuite.
Programme téléchargeable sur www.les-allees-chantent.fr

© B. Peverelli

ses meilleurs solos. Si le rire était au rendez-vous, le président du Conseil général a aussi tenu à saluer les vice-présidents du Conseil général chargés de conduire les politiques d'aide aux Isérois en difficulté : Gisèle Perez (solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées), José Arias, (action sociale et insertion), Brigitte Périllié (famille, enfance en danger) et Annette Pellegrin (santé). Tous ont remercié ces bénévoles de tous âges qui s'investissent auprès de ceux qui sont touchés par la maladie, l'âge, le handicap ou le chômage. Leur action est un relais indispensable à celle du Conseil général de l'Isère.

© F. Pattou

de l'emploi à retrouver du travail. 135,7 millions seront attribués aux enfants qui ne peuvent plus être pris en charge par leur famille.

Commémoration

L'Empire contre-attaque…

© M. Baboulaz

"S'il est parmi vous un soldat qui veuille tuer son Empereur, me voilà". Cette tirade, demeurée célèbre, a été lancée par Napoléon 1er, le 7 mars 1815 à Laffrey à une vingtaine de kilomètres de Grenoble. L'Empereur s'adressait alors aux troupes royalistes, dépêchées sur place pour stopper sa progression vers Grenoble. Après un instant d'hésitation, tous lancèrent un tonitruant _« Vive l'empereur »_, sésame qui lui permettra de continuer son chemin et de reconquérir le pouvoir deux semaines plus tard. Depuis, des centaines de passionnés commémorent, tous les ans, cet épisode de l'Histoire de France sur la désormais célèbre Prairie de la Rencontre. Mais cette année 2015, les cérémonies prendront une dimension exceptionnelle puisque l'on célébrera, cette fois, le bicentenaire du retour de l'Empereur de l'Ile d'Elbe. De Corps à Grenoble, en passant par La Salle-en-Beaumont, La Mure et Vizille, de nombreuses communes et associations sont mobilisées pour fêter l'événement et, particulièrement, l'association Laffrey-Développement qui organise, avec le soutien du Conseil général, une grande reconstitution de cette folle journée du 7 mars 1815. A partir de 10 h 30, sur le site de la Prairie de la Rencontre, 120 fantassins royalistes seront postés, prêts à en découdre, face aux 130 grenadiers et lanciers napoléoniens. Un tableau qui se poursuivra par des animations festives, repas du terroir, et en soirée, défilés, chants de soldats ou encore des expositions d'objets du 1er Empire.

La veille, le 6 mars, à La Motte-d'Aveillans, une exposition sur les « _Grands corps et les institutions créés par Napoléon 1er_ » sera présentée à La Mine Image, ainsi qu'une conférence sur « _l'Œuvre de paix de Napoléon 1er_ », animée par Alain Pigeard, président du Souvenir napoléonien.

>> Programme complet : www.laffrey-napoléon.fr ou 07 83 28 17 74.

Hommage

René Proby nous a quittés

© F. Pattou

Conseiller général depuis 1998, maire communiste de Saint-Martin d'Hères de 1999 à 2014, René Proby est décédé le 4 février dernier à l'âge de 61 ans au terme d'un long combat contre la maladie. Ce médecin de famille et militant communiste de la première heure laisse un grand vide auprès des très nombreux isérois qui l'ont connu, côtoyé et apprécié pour son humanisme et son dévouement. Son empreinte n'est pas prête de s'effacer à Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville de l'Isère, qu'il a contribué à faire grandir et à transformer pendant près de 15 ans.

Au nom du groupe communiste du Conseil général, José Arias, qui fut son premier adjoint à Saint-Martin d'Hères jusqu'en 2010, a salué *"cet authentique homme de gauche, entier, passionné, généreux…Ensemble, nous avons porté cette idée que la banlieue pouvait être une ville."*

Elu local pendant 25 ans – il a été conseiller municipal de 1989 à 1995 et conseiller délégué à la jeunesse de 1995 à 1998 du maire Jo Blanchon –, René Proby n'a eu de cesse de lutter contre les inégalités, notamment en prônant l'émancipation des jeunes par l'éducation, la culture et le sport. Médecin généraliste, il a aussi toujours continué d'exercer, gardant des relations fortes avec ses concitoyens.

André Vallini, qui fut président du Conseil général alors que René Proby siégeait dans l'hémicycle, lui a également rendu un hommage appuyé : *"J'avais beaucoup d'estime pour ce médecin aimé de ses patients et notamment les plus humbles, maire dévoué à ses concitoyens, conseiller général attaché à son territoire. Je m'incline avec beaucoup de tristesse devant le souvenir que laissera cet homme fidèle à son idéal communiste et ardent défenseur des valeurs républicaines."*

Lors des dernières élections municipales en 2014, René Proby ne s'était pas représenté pour raisons de santé.

Très haut débit

Un programme pour enfouir la fibre optique

©D.R.

Lancé par le Conseil général en octobre dernier, le plan Très haut débit pour l'Isère doit permettre, d'ici à 7 ans, de raccorder 71 % des foyers et 91 % des entreprises et bâtiments publics isérois à un réseau de fibre optique de 1 800 km qui va être installé en souterrain. A l'heure où chaque euro compte, des économies d'échelle vont être réalisées dans la conduite des travaux. Le 19 décembre dernier, le président du Conseil général, Alain Cottalorda, et Olivier Masset, directeur d'Electricité réseau de France, ont signé une convention de partenariat, destinée à mutualiser leurs chantiers. Désormais, quand ERDF procédera à un enfouissement de lignes électriques, le Département pourra en profiter pour faire poser des fourreaux de fibre optique et limiter ainsi le montant de l'investissement public. L'objectif étant aussi de réduire les gênes liées à des travaux successifs.

Métropole grenobloise

Une convention sur les transports urbains

Le Conseil général et la nouvelle Métropole de Grenoble – ex-communauté d'agglomération, élargie à 49 communes – sont décidés à avancer ensemble pour le développement des transports en commun sur ce territoire urbain. Le président du Conseil général de l'Isère et son homologue de la nouvelle métropole de Grenoble, Christophe Ferrari, accompagnés d'André Vallini, secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale et du vice-président du Conseil général, Didier Rambaud ont signé une convention le 30 janvier dernier par laquelle les deux collectivités s'engagent à poursuivre et amplifier leur coopération déjà historique dans ce domaine, en jouant la carte de la complémentarité et de la mutualisation des moyens pour leurs réseaux respectifs.

© M. Giraud - F. Pattou

Outre ses propres lignes de transport départementales par car, le Conseil général continuera de financer le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (SMTC), auquel la Métropole a délégué sa compétence en matière de transports urbains, à un niveau très supérieur à ses obligations puisque celles-ci se limitent aux transports interurbains (hors agglomération) et au transport scolaire. La participation départementale s'élèvera à 31 millions d'euros en 2015 – dont 6 millions de subvention exceptionnelle au titre du plan de relance de l'économie voté en décembre dernier. Elle sera ensuite ramenée progressivement à 10 millions d'euros en 2019.

Rappelons que le Conseil général, fort d'un budget total de 149 millions d'euros, est l'un des trois départements de France qui font le plus pour le transport public à taille comparable.

Autonomie

Financement national pour Autonom@Dom

Autonom@Dom, le futur bouquet de services à domicile porté par le Conseil général de l'Isère, permettra bientôt aux personnes en perte d'autonomie ou souffrant de maladies chroniques de mieux vivre à domicile. Autonom@Dom leur fournira notamment des services de téléassistance et de prévention accessibles 7 jours sur 7.

Ce projet est à l'étude depuis plusieurs années. La Caisse des dépôts et consignations (CDC), bras armé de l'Etat en matière de financement public, vient d'annoncer sa participation à hauteur de 300 000 euros sur trois ans. Ce soutien vient s'ajouter à celui des autres financeurs du projet : la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Carsat Rhône-Alpes, AG2R La Mondiale, Apicil et l'ARS Rhône-Alpes.

La Caisse des Dépôts reconnaît ainsi l'intérêt stratégique du projet isérois, qui pourrait être déployé ensuite dans d'autres départements de France.

© - M. Giraud

La plateforme téléphonique d'informations et de conseils sera en place pour tous les Isérois à la mi-2016, et l'équipement des usagers à domicile sera expérimenté dans un premier temps sur quatre territoires de l'Isère – agglomération grenobloise, Bièvre-Valloire, Porte des Alpes et Vercors – avant d'être généralisé partout en Isère… et peut-être en France.

Insertion

Coopération avec Pôle emploi

© Fotolia

Mieux accompagner les demandeurs d'emploi les plus en difficulté, dont une partie sont aussi bénéficiaires du RSA versé par le Conseil général. C'est l'objectif de la nouvelle convention signée le 9 février dernier entre le Conseil général de l'Isère et la direction régionale de Pôle emploi. En Isère, 18 collaborateurs de Pôle Emploi seront affectés à plein temps à l'accompagnement « global » des personnes ayant des difficultés importantes de réinsertion sur le marché de l'emploi. Ils travailleront en étroite cohésion sur le terrain avec les agents du Conseil général qui de son côté, finance un programme départemental de 400 actions d'insertion.

En deux mois d'expérimentation sur le territoire Voironnais-Chartreuse, le dispositif a déjà fait ses preuves : sur 100 personnes ainsi accompagnées, 10 ont retrouvé un contrat de travail, un stage ou une formation.

Vélo

Randonnée des Coteaux

C'est le premier grand rallye cycliste de la saison : la 39e Randonnée des Coteaux aura lieu le samedi 11 avril prochain au départ de Tullins. Réputée pour ses paysages inoubliables et ses petites routes tranquilles, elle propose trois circuits route de 60, 90 et 115 km. Chacun roule à son rythme et à sa vitesse. La participation est ouverte à tous, licenciés ou non, avec ravitaillement en cours de route et repas à l'arrivée.

>> Inscriptions sur place.
Départ libre entre 7 h et 11 heures.
Contact : 04 76 07 01 33.

Aménagement

Première pierre du Parc industriel d'Aoste

© D.R.

Pour Aoste, village de 2 800 habitants en Nord-Isère, c'est un projet très attendu et porteur d'avenir qui se concrétise. Le 22 décembre dernier, le président du Conseil général, a posé la première pierre du Parc industriel d'Aoste (Pida) et de son accès routier, en présence de Serge Revel, conseiller général du canton, Raymond Coquet, président de la Communauté de communes Les Vallons du Guiers et de Roger Marcel, maire d'Aoste. Cette action symbolique a aussi été l'occasion de présenter le projet de contournement d'Aoste.

Ce contournement d'une longueur de deux kilomètres va réduire le trafic routier de moitié au centre du village et dans la traversée de Chimilin, améliorant la sécurité et la qualité de vie des habitants, avec moins de nuisances sonores et de poids lourds en transit. Il sera aussi la porte d'entrée vers le futur Parc industriel d'Aoste (photo) pour accueillir de nouvelles entreprises agro-alimentaires autour du site des Jambons d'Aoste (700 emplois, premier employeur de la commune). Le Parc d'activités devrait s'étendre sur 20 hectares et permettre la création de plus de 300 emplois. L'aménagement d'un premier rond-point a débuté sur la RD 592 (6 000 véhicules par jour), à la hauteur de l'usine des Jambons d'Aoste, où le contournement routier prendra naissance. Son coût total est évalué à 10 millions d'euros, financés par le Conseil général de l'Isère.

Handicap

Une « maison » pour les jeunes malades d'Alzheimer

© Fotolia

En France, on estime à 8 000 le nombre de personnes de moins de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer, dont 400 en Rhône-Alpes. Jusqu'à présent, il n'existait pas de lieu d'accueil adapté à leurs besoins spécifiques. Deux maisons de 15 places chacune, dédiées à ces malades, ouvriront en février 2016 à Crolles, à 20 kilomètres de Grenoble. Ce projet innovant, programmé par le Conseil général et inspiré de la Maison Carpe Diem au Québec, est né de la volonté de l'association iséroise AMA Diem. *"Nous devions entendre ces situations humaines et leur attente de dignité, de préservation de leurs proches et de leurs enfants,* explique Gisèle Perez, vice-présidente du Conseil général chargée de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées, qui a reconnu et retenu le projet dès l'origine.. En permettant à leurs habitants d'*évoluer dans un cadre chaleureux et familial, ces maisons leur offriront la possibilité de rester actifs, dans la mesure de leurs capacités et de leurs envies, et acteurs de leur vie. Leurs proches, libérés des contingences matérielles, vivront une relation apaisée, sans s'épuiser."* Une équipe de professionnels, formés selon la philosophie de Carpe Diem, accompagnera les résidents au quotidien, dans le respect de leur intimité et de leur liberté. La construction a été lancée en novembre 2014. La Fondation OVE a été retenue comme promoteur gestionnaire de ces maisons. Le projet est financé par l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes et le Conseil général de l'Isère. Pour en savoir plus, AMA Diem organise le 31 mars, à Crolles, un colloque ouvert au grand public, consacré à l'accompagnement des jeunes patients Alzheimer, dans l'esprit Carpe Diem.

>> www.amadiem.fr

Transports

Des tickets de transport en ligne !

Plus facile
avec la boutique
en ligne
www.transisere.fr
Avec la carte OùRA ! personnalisée
achetez en ligne vos titres de transport Transisère
gérez votre dossier sans vous déplacer

Transisère, le réseau de cars du Conseil général, dispose désormais de sa boutique en ligne ouverte 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, accessible depuis la page d'accueil du site www.transisere.fr. Les détenteurs de la carte OùRA ! personnalisée peuvent acheter en ligne toute la gamme de titres de transports, à l'exception des abonnements annuels avec paiement par carte bancaire. Les titres achetés sur la boutique en ligne seront utilisables sur les lignes 48 h maximum après l'achat. Cette boutique en ligne permet de mieux préparer ses voyages et de visualiser son dossier sans se déplacer.

>> Contact : Allo Transisère (0,118 euro/minute) : 08 20 08 38 38

Économie

L'AEPI se renforce

© AEPI Photec - Schneider

L'Agence de développement économique du Conseil général de l'Isère (AEPI), chargée de promouvoir les atouts de notre département à l'international pour attirer de nouvelles entreprises, se renforce avec l'intégration du service économique du Conseil général. Cette fusion, qui anticipe le projet de réforme territoriale en cours, vise à doter l'Isère d'un outil d'ingénierie commun à tous les acteurs publics – communautés d'agglomération etc. – investis dans l'action économique. Désormais forte d'un potentiel de 25 collaborateurs, l'AEPI élargit son expertise, avec une porte d'entrée unique pour les entreprises. La direction générale de l'agence a été confiée à Sylvie Faury, Joëlle Seux étant directrice générale déléguée.

Ecocitoyen

Lombricompostage : un site pour trouver des vers

Si composter ses déchets est devenu un réflexe courant aujourd'hui, le lombricompostage, technique destinée aux Isérois qui habitent en appartement et qui consiste à transformer des déchets de cuisine en terreau grâce à l'action digestive de vers, a mis un peu plus de temps pour entrer dans les foyers. Aujourd'hui, la demande explose. Pour accompagner cette dynamique, le Conseil général vient de lancer un site, www.isere-lombri.fr, où l'on peut trouver, gratuitement, des vers auprès de particuliers. Une carte interactive localise un donneur de vers près de chez vous et lui transmet votre demande par e-mail. Cette démarche permet également de bénéficier de ses conseils et de l'expérience d'associations partenaires comme Brind'grelinette ou La Rose et l'Hélléborе, dans le Pays voironnais. Le lombricompostage a été mis en œuvre, en Isère, dans le cadre du Plan d'élimination des déchets ménagers porté par le Conseil général ; l'objectif étant de réduire de 30 % le volume des déchets fermentescibles mis en poubelle.

© D.R.

>> www.isere-lombri.fr

Exposition

Fabrique Opéra… fabrique à rêves

Elitiste, inabordable, incompréhensible ? … Patrick Souillot, le chef d'orchestre initiateur de La Fabrique Opéra, a fait le pari depuis 2007 de faire tomber tous ces préjugés contre l'opéra… et ça marche : 80 000 spectateurs dont 15 000 jeunes sont venus voir ses huit opéras créés en huit ans au Summum de Grenoble. Et sa nouvelle production de *La Flûte enchantée* devrait encore… nous ravir : *"Cette œuvre tardive de Mozart, commandée par l'Opéra populaire de Vienne en 1791, c'est la boîte à rêves par excellence : un conte merveilleux nourri de toute la philosophie des Lumières"*, s'enflamme le chef.

La recette du succès : une exigence artistique digne des grandes scènes avec des places deux fois moins chères (de 20 à 64 euros). Pour abaisser le coût, la Fabrique Opéra, soutenue depuis sa création en 2007 par le Conseil général, implique chaque année pendant six mois quelque 500 jeunes des établissements d'enseignement technique de la région pour la production des décors, costumes, coiffures ou dispositifs scéniques… Ils se découvrent ainsi des compétences voire des vocations. Chaque année, une représentation est réservée aux plus précaires et une autre aux scolaires. Une belle fabrique de talents, de rêve et de lien social !

© D.R.

>> Du 27 au 31 mars au Summum de Grenoble. Contacts : 04 76 01 96 88.
www.lafabriqueopera.com

Télex

OùRA! lance son site Internet. Mise en place par le Conseil général en partenariat avec la région Rhône-Alpes, la carte OùRA! permet de voyager sur l'ensemble du réseau de cars Translsère, les différents transports urbains isérois et le TER (train express régional). Valable 5 ans, elle permet de charger plusieurs abonnements ou titres de transport et fonctionne et comme un porte-monnaie électronique. Un site Internet dédié regroupe désormais toutes les informations pratiques – se procurer la carte, la recharger… – ainsi que les plans des lignes, arrêts, horaires des différents réseaux de tranports…

>> www.ouraa.fr

Depuis plusieurs années, le service « Développement durable » du Conseil général de l'Isère édite des brochures pédagogiques illustrées à destination du public et des professionnels qui s'intéressent à l'environnement. Il reste quelques exemplaires disponibles (gratuitement) pour ceux qui se rendront sur place sur les sujets suivants : *Les plantes envahissantes de l'Isère*, Concilier routes et environnement, *Planter des haies champêtres en Isère, Neutraliser les pièges mortels pour la faune sauvage, Comment prendre en compte l'environnement dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, Agir pour la biodiversité, Prendre en compte les corridors biologiques, Le voyage de Leila au cœur de la réserve naturelle du Boundou* (projet pédagogique de coopération avec le Sénégal).

>> Brochures à retirer : 9 rue Jean Bocq à Grenoble, 1er étage, bureau 108. Contact : 04 76 00 33 31.

Raquettes

Des itinéraires harmonisés

© D.R.

Le 4 février dernier, Yannick Belle, vice-président du Conseil général chargé de la vie associative, était à Villard-de-Lans, à l'Espace nordique du Haut-Vercors, pour inaugurer la nouvelle signalétique normalisée des itinéraires de raquettes à neige. Portée par le Conseil général de l'Isère, le département de la Drôme, l'association Nordic Isère, l'Agence de normalisation française et la Fédération française de la montagne et de l'escalade, cette initiative vise à proposer aux usagers un balisage identique et sécurisé pour tous les parcours de raquettes à neige des 22 stations de sports d'hiver iséroises. *"Auparavant chaque station avait sa propre signalétique. Il y avait un peu de tout. Chacune dispose désormais de panneaux détaillant les parcours (difficulté, longueur, dénivelé, temps), les règles de sécurité à respecter ainsi que les contacts utiles avant de partir randonner"*, explique Yannick Belle.

>> Plans téléchargeables sur : www.isere.fr rubrique Isère Outdoor

Culture

Cinema italiano

La 28e édition du Festival du cinéma italien de Voiron se déroulera du 11 au 24 mars prochain au cinéma Pass'rl – Les Ecrans. Organisée par l'association Amitié Voiron-Bassano, avec l'aide de Jean A. Gili, conseiller artistique, cette quinzaine cinématographique mettra en lice une sélection de 11 films transalpins, drames, comédies… pour la plupart en version originale ou en version originale sous-titrée, parmi lesquels *I Nostri Ragazzi — Nos enfants —*, prix Sergio Leone au Festival d'Annecy 2014 ou encore *Le Meraviglie — Les Merveilles —*, d'Alice Rohrwacher, Grand prix du jury au dernier Festival de Cannes. Viva il cinema italiano !

>> Programmation et réservations : http://amitievoironbassano.wix.com/voiron-bassano

Signature d'un protocole entre le Département et la Région Rhône-Alpes le 14 novembre 2014.
© P. Blageon

Signature de protocoles entre le Département et huit intercommunalités iséroises les 12 janvier et 12 février 2015 (liste des signataires dans l'article).
©F. Pattou

Réforme territoriale : l'Isère prend les devants

Le Conseil général a signé un double accord avec la Région et des intercommunalités iséroises pour anticiper la future réforme territoriale.

"L'enjeu de la réforme territoriale, c'est de rendre l'action publique plus lisible, plus efficace, plus proche des citoyens", rappelle régulièrement André Vallini, secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale.
Parmi les grandes priorités du Gouvernement, cette réforme en cours vise à supprimer le "millefeuille" territorial et à rationaliser l'organisation administrative du pays. De fait en 30 ans de décentralisation, les échelons et les structures n'ont cessé de se multiplier et de s'enchevêtrer au point qu'une majorité de citoyens, élus locaux compris, ne s'y retrouvent plus. Régions, départements, intercommunalités, tous les échelons et tous les citoyens sont concernés !
L'Isère, département pionnier, s'est tout de suite portée volontaire pour expérimenter et devancer cette réforme qui mettra du temps à se mettre en place. Et les choses sont déjà en marche avec les protocoles qui viennent d'être signés dernièrement, avec la Région Rhône-Alpes et avec huit intercommunalités iséroises.

Avec la Région

Dès cette année, Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes et Alain Cottalorda, président du Conseil général de l'Isère (photo de gauche), s'engagent, dans le protocole signé le 14 novembre dernier à Paris sous l'impulsion d'André Vallini, à rapprocher leurs services et à faire converger leur action dans les domaines suivants : éducation dans les lycées et collèges, dispositifs de soutien aux communes et intercommunalités, avec la création d'un guichet unique, interventions dans le domaine économique. La Région devrait ainsi rentrer dans la gouvernance de l'agence de développement économique de l'Isère (AEPI).

Avec les intercommunalités

Elles sont 27 en Isère. Ces regroupements de communes sont appelés avec la réforme à s'agrandir et se renforcer pour élargir leurs compétences et leur action auprès des habitants. A ce jour, huit présidents d'intercommunalités, représentant quatre territoires (Haut-Rhône dauphinois, Grésivaudan, Sud Grésivaudan, Pays voironnais), ont déjà signé, le 12 janvier (photo de droite) et le 12 février 2015, un protocole d'intention avec le président du Conseil général : Francis Gimbert (Pays du Grésivaudan), André Roux (Pays de Saint-Marcellin), Laura Bonnefoy (Chambaran-Vinay-Vercors), Jean-Paul Bret (Pays voironnais), Bernard Perazio (Communauté de communes de la Bourne à l'Isère), Adolphe Molina (L'Isle Crémieu), Olivier Bonnard (Pays des Couleurs) et Gilbert Durand (Balmes dauphinoises). Ils s'engagent à titre expérimental à faire converger leurs actions et leurs moyens avec le Département dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de la culture, de la voirie, du tourisme et de la restauration scolaire.
"Ce protocole va permettre de rendre visible un vrai projet de territoire et d'augmenter par la mutualisation l'efficacité du service rendu à la population", a rappelé Alain Cottalorda lors de la signature le 12 janvier dernier.
"Vous êtes des territoires pionniers dans un Département pionnier", s'est félicité quant à lui André Vallini.

Véronique Granger

La force de l'Isère : 13 maisons de territoires

©F. Pattou

Le Conseil général a divisé l'Isère en 13 territoires épousant les frontières des intercommunalités. Sur chacun, il a implanté une maison où ont été réunis tous les services du département – petite enfance, collèges, routes, aide sociale… Une présence et une force sur laquelle les intercommunalités et la Région peuvent s'appuyer pour y localiser leurs propres services de proximité.

Réforme territoriale : où en est-on ?

Déjà fait

Refonte de la carte des régions qui passent de 22 à 13

En cours :

La loi sur la répartition des compétences entre chaque échelon – région, département, intercommunalité, commune – est en cours d'examen à l'assemblée nationale

Le Conseil général construit une parade routière à 30 millio

Un chantier pharaoniqu la vallée de

LE CONTEXTE

« De mémoire d'homme, il y a toujours eu des chutes de blocs à cet endroit, mais depuis 1985, la fréquence s'est accélérée. Aujourd'hui, on peut réellement s'attendre à un événement naturel majeur », explique Gilles Strappazzon, maire de Saint-Barthélémy-de-Séchilienne.

Composé de micaschistes instables et altérés ainsi que d'une zone sommitale très fracturée, le Mont Sec, qui surplombe la Romanche, au lieu-dit de l'Ile-Falcon, sur la commune de Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, est l'un des sites naturels les plus surveillés de France.

En cause, un possible glissement de terrain portant sur 3 millions de m^3 de roches (l'équivalent de 1 000 piscines olympiques) qui obstruerait le lit de la rivière, formerait un barrage artificiel et couperait la route départementale 1091. D'après les spécialistes, cet éboulement pourrait heureusement intervenir en plusieurs fois. Mais quand ? Les instruments de mesure, disposés sur place et reliés au Centre d'études techniques de l'équipement de Lyon (CETE), indiquent que le risque est imminent et pourrait survenir avant la fin de cette année.

LA PARADE ROUTIÈRE

Pour protéger les populations et permettre une continuité du trafic sur cet axe qui relie Grenoble à l'Italie, via Briançon et les stations de l'Oisans, la parade routière mise en place par le Conseil général consiste à dévier la RD 1091 hors de l'emprise de l'éboulement attendu, en déplaçant la chaussée sur les flancs du Mont Falcon et en la rehaussant de 30 mètres pour se mettre hors de portée des chutes de blocs. D'une longueur de 1 300 mètres, l'ouvrage comprend un créneau de dépassement de 600 mètres à deux fois deux voies, ainsi qu'une piste pour les cyclistes et piétons. Le chantier prévoit également la création d'un pont pour permettre l'écoulement de la Romanche en cas d'inondation, l'enfouissement de certaines lignes électriques aériennes existantes et la création de bassins de rétention et de traitement des eaux de ruissellement de la route. Cette parade routière est couplée avec une parade hydraulique, menée par le Symbhi*, qui consiste à conforter et surélever les digues existantes tout en arasant la digue à l'aval de la déviation pour permettre à la Romanche de rejoindre son lit mineur en cas d'éboulement.

LE CALENDRIER ET LES COÛTS

Les terrassements et la réalisation des ouvrages d'art ont débuté en 2013 et seront terminés courant 2015. La réalisation de la chaussée, de la piste cyclable et des travaux d'assainissement commenceront à l'été 2015 pour être achevés au printemps 2016. Enfin, les aménagements paysagers et la démolition de la route actuelle, seront effectués au printemps 2016, avec une remise à l'état naturel. Le coût de ces travaux se monte à 30 millions d'euros, financés par le Conseil général, avec une participation de 6,77 millions de l'Etat et de 0,9 million d'euros de l'Union européenne dans le cadre du Fonds européen de développement économique et régional (Feder).

** Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère.*

Richard Juillet

Photos : © L. Tavarès

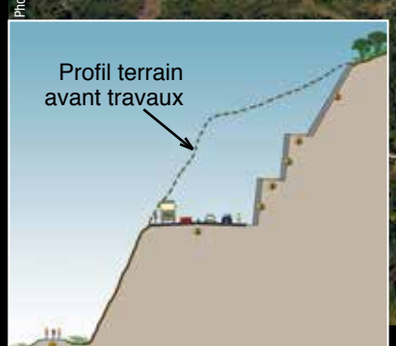

>> La construction de la nouvelle route, sur l'autre versant de la montagne, donne lieu à des travaux impressionnants.

ons d'euros contre un éboulement du Mont Sec

e pour sécuriser
la Romanche

3 millions de m³ de roches peuvent dévaler du Mont Sec à tout moment et obstruer le lit de la Romanche.
La Romanche
La nouvelle route passera sur l'autre versant de la montagne, 30 mètres plus haut que la route actuelle
L'ancienne route départementale 1091

Photos : © Fotolia - F. Pattou - D.R. - Illustration : © B. Fouquet

Elections départementales : les 22 et 29 mars, je vote !

Les dimanches 22 et 29 mars, les Isérois voteront pour renouveler leurs 58 conseillers généraux qui s'appelleront désormais conseillers départementaux.

Jusqu'en 2011, les Isérois votaient tous les trois ans pour renouveler la moitié de leurs conseillers généraux soit 29 élus sur 58. A l'occasion des élections des 22 et 29 mars prochains, la loi de mai 2013 a instauré de nouvelles règles de scrutin. Les voici :

1 Une assemblée départementale renouvelée en totalité

Contrairement aux élections précédentes, la totalité, et non plus la moitié des 58 conseillers généraux de l'Isère seront. On votera dans tous les cantons. Les nouveaux conseillers départementaux seront élus pour six ans.

2 Un nouveau nom pour le Conseil général et pour les conseillers généraux

Le Conseil général s'appellera désormais Conseil départemental et les conseillers généraux prendront le nom de conseillers départementaux.

3 Un nombre de cantons divisé par 2

Aujourd'hui, l'Isère compte 58 cantons avec un conseiller général élu dans chaque canton. L'actuel découpage de l'Isère en 58 cantons date de plus de 100 ans et ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. En effet, au fil des décennies, les cantons ont évolué différemment : certains sont très peuplés, d'autres beaucoup moins et les disparités sont importantes d'un canton à un autre. Par exemple, les trois plus petits cantons de l'Isère ont moins de 2 000 habitants chacun (Valbonnais, Corps, Clelles) et les trois plus grands cantons, plus de 37 000 habitants chacun (Vienne-Nord, Voiron, Roussillon).

4 Des cantons plus équilibrés

Pour une égalité des territoires et des citoyens, la loi de 2013 a prévu de diviser le nombre de cantons par deux avec un nombre d'habitants équivalent par canton. En Isère, le nombre de cantons passe ainsi de 58 à 29 et la population de chacun est d'environ 42 000 habitants avec un écart maximum de 20 % (sauf spécificité par exemple pour les territoires de montagne à très faible densité).

5 La parité est instaurée : dans chaque canton, on élira un homme et une femme

C'est une des grandes nouveautés. Dans chaque canton, on élira deux conseillers départementaux, un homme et une femme, qui se présenteront ensemble sous la même étiquette et représenteront leur canton à l'assemblée départementale. La nouvelle assemblée départementale sera composée de 58 conseillers départementaux, le même nombre qu'aujourd'hui mais avec 29 hommes et 29 femmes.

Les conseillers généraux s'appelleront désormais conseillers départementaux

Pourquoi il faut voter en mars

Le Conseil départemental, ça vous concerne directement.
Moins médiatisées, les élections départementales (ex-cantonales) mobilisent souvent moins que les élections municipales ou les que les élections présidentielles. C'est une erreur ! En charge d'un budget de 1,4 milliard d'euros en 2015 (le premier budget public de l'Isère), le Conseil départemental est le chef de file pour toute l'action sociale : petite enfance, personnes âgées, personnes handicapées. Il est aussi responsable du versement du RSA, de l'insertion, des collèges, des transports publics interurbains et scolaires, des routes départementales, de la lecture publique. Il joue aussi un rôle dans l'aménagement du territoire, l'accès au numérique, la protection et la valorisation du patrimoine, l'éducation artistique. Il noue des partenariats avec des associations sportives et culturelles. Autant de missions de proximité qu'il exerce au plus près des habitants.

Election 2015 : ce qui change

	Jusqu'en 2014	À partir de mars 2015
Le NOM	Conseil général	Conseil départemental
Nombre de cantons	58 cantons	29 cantons
Nombre de conseillers	58 conseillers généraux	58 conseillers départementaux (29 hommes et 29 femmes)
Bulletins de vote	2 noms : 1 titulaire et 1 suppléant	4 noms : 2 titulaires (1 homme et 1 femme) et 2 suppléants (1 homme et 1 femme)
Renouvellement	Les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les 3 ans	Les conseillers départementaux seront renouvelés en totalité tous les 6 ans

Le nombre de cantons passe de 58 à 29

LES 29 NOUVEAUX CANTONS

1 Bièvre
2 Bourgoin-Jallieu
3 Chartreuse-Guiers
4 Charvieu-Chavagneux
5 Echirolles
6 Fontaine-Seyssinet
7 Fontaine-Vercors
8 Le Grand-Lemps
9 Grenoble-1
10 Grenoble-2
11 Grenoble-3
12 Grenoble-4
13 Le Haut-Grésivaudan
14 L'Isle-d'Abeau
15 Matheysine-Trièves
16 Meylan
17 Morestel
18 Le Moyen-Grésivaudan
19 Oisans-Romanche
20 Le Pont-de-Claix
21 Roussillon
22 Saint-Martin-d'Hères
23 Le Sud-Grésivaudan
24 La Tour-du-Pin
25 Tullins
26 La Verpillière
27 Vienne 1
28 Vienne 2
29 Voiron

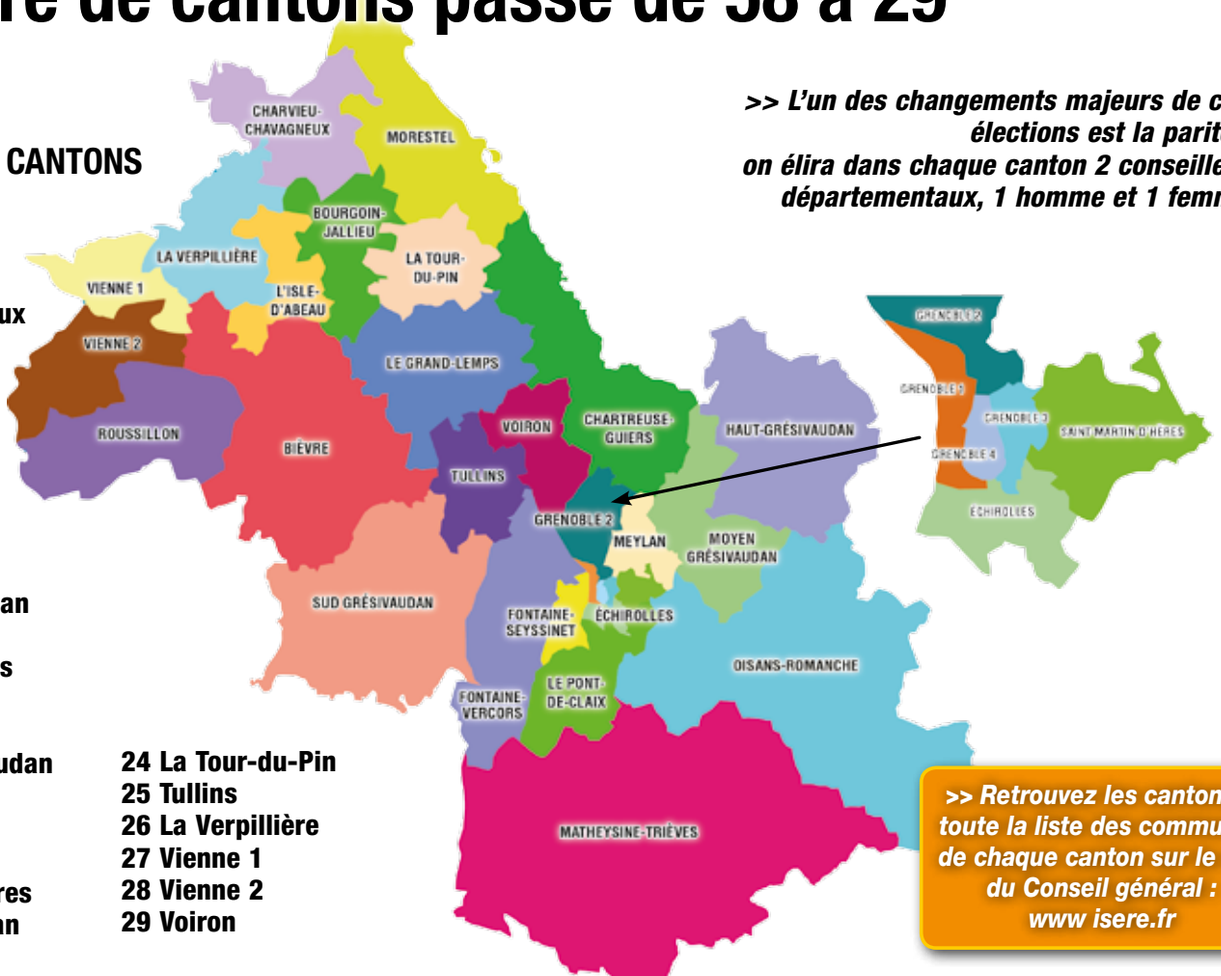

>> L'un des changements majeurs de ces élections est la parité : on élira dans chaque canton 2 conseillers départementaux, 1 homme et 1 femme

>> Retrouvez les cantons et toute la liste des communes de chaque canton sur le site du Conseil général : www isere.fr

Les médiathèques entrent dans l'ère numérique

© F. Pattou, Aoeg

Le Conseil général teste une plateforme de services culturels en ligne dans quatre médiathèques de l'Isère. Révolutionnaire !

A Villard-de-Lans dans le Vercors, à Virieu-sur-Bourbre, Saint-Maurice-l'Exil et Meyrié dans le Nord-Isère, le Conseil général expérimente dans quatre médiathèques une plateforme numérique permettant aux adhérents d'accéder de chez eux, sept jours sur sept, 24 heures sur 24, à une large offre culturelle et de loisirs. Depuis un ordinateur, une tablette, une liseuse ou un smartphone, on peut consulter des films, des livres, de la musique, des magazines, des comptines et des jeux pour enfants, mais aussi des méthodes pour s'initier aux langues étrangères ou réviser le code de la route.

À l'issue de cette phase test qui s'étalera jusqu'en juin prochain, le Conseil général pourrait étendre ce dispositif à d'autres médiathèques de l'Isère.

Cette plateforme va favoriser l'accès à la culture et aux loisirs de tous les usagers et leur offrir une offre complémentaire à celle proposée dans les rayonnages. *"Nous allons aussi utiliser ce service pour lutter contre la fracture numérique et nous adapter à la demande du jeune public plus à l'aise avec les nouvelles technologies qu'avec le papier"*, poursuit Florence Progent, directrice de la médiathèque du Pays roussillonnais qui compte 3 000 adhérents. Pour Pascal Payen, vice-président du Conseil général chargé de la culture, *"l'ambition est de s'appuyer sur ces nouveaux outils pour faciliter l'accès des Isérois à la culture, quel que soit leur lieu d'habitation. On peut imaginer que dans quelques années, un habitant d'un petit village du Vercors puisse accéder pour 12 euros par mois, le coût de l'abonnement à sa médiathèque, à des milliers de livres, de films et de CD… de chez lui."*

Cette plateforme se veut aussi un outil de partage entre les bibliothécaires et les usagers qui peuvent échanger des conseils, des coups de cœur, mais aussi leur avis sur les documents proposés. ■

Annick Berlioz

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous entrez l'adresse mnisere.mediatheques.fr dans votre ordinateur, tablette ou smartphone, puis votre mot de passe fourni par votre bibliothèque. Vous arrivez sur la plateforme où vous sont proposées six rubriques : musique, lecture, cinéma, savoirs, presse et enfants. Avec l'abonnement à l'une des quatre médiathèques (entre 5 et 12 euros par mois), vous pourrez consulter des milliers de documents.

■ MUSIQUE

Des centaines d'œuvres inédites d'artistes locaux et d'autres régions françaises, repérés par les médiathèques, classés par genre (chanson française, jazz, variété…). Une rubrique "webradios" propose également six radios en ligne (jeunesse, groove, soul, country, festivals d'été, contes pour enfants).

■ LECTURE

25 000 livres numériques (romans, bandes dessinées, vie pratique, des grands classiques et des nouveautés…), classés par genre et éditeurs. Vous pouvez aussi les rechercher par auteur.

■ CINÉMA

Une sélection de 3 000 films : fictions, documentaires, reportages, séries dont beaucoup sont récents. Vous pouvez effectuer une recherche à partir de l'initiale du nom du réalisateur (exemple "H" pour les films d'Hitchcock). Une rubrique "éducation à l'image" vous apprend aussi à décortiquer un film.

■ PRESSE

Un kiosque de 350 magazines consultables dans la limite de cinq numéros par mois. Vous avez aussi la possibilité de suivre "Arrêt sur image", émission de télévision qui décrypte et analyse l'actualité des médias.

■ SAVOIRS

Cette rubrique propose de l'autoformation. On peut suivre des conférences en ligne : économie, sciences humaines, philosophie… tout comme réviser son code de la route. On peut aussi s'initier à 30 langues différentes.

■ ENFANTS

Dans cet espace dédié aux 4 à 10 ans, sécurisé et sans contenu publicitaire, vous trouverez une rubrique cinéma avec des films d'animation, des fictions, des documentaires, des séries animées. Mais aussi de la musique, des livres interactifs…

Pour Florence Progent, directrice de la médiathèque du Pays roussillonnais :"Cette plateforme permet une offre complémentaire à celle proposée en rayonnage".

>> Repères

Ce qu'en pensent les lecteurs

Rencontres à Saint-Maurice-l'Exil

Sylvie, 50 ans, conseillère à Pôle emploi

"Je suis une grande lectrice mais je ne lis que sur du papier. Cette plateforme va me permettre de découvrir le livre numérique. Et c'est aussi un outil que je compte conseiller aux demandeurs d'emploi dans le cadre de ma profession. La rubrique "savoirs" peut les aider à se remettre à niveau en orthographe et en anglais."

Andrée, 55 ans, enseignante

"Ce qui m'intéresse le plus, ce sont les conférences et le cinéma. L'intérêt de cette plateforme est qu'elle est consultable de chez soi, partout et à tout moment. Mais pour les livres et les journaux, je compte en rester au papier, bien plus chaleureux que la tablette et l'ordinateur."

Jean-Paul, 59 ans, retraité

"Le numérique, je pensais que ce n'était pas pour moi. Je lis encore à l'ancienne et adore aller au kiosque chercher mon journal. Mais j'ai découvert cette plateforme et ses ressources insoupçonnées, notamment sur l'ornithologie (connaissance des oiseaux). Ainsi je vais pouvoir multiplier mes recherches dans ce domaine."

DÉCOUVREZ LES OUTILS NUMÉRIQUES

ORDINATEUR

➕ Capacité de stockage de documents importante et confort de lecture.

➖ Peu mobile, difficile à transporter. Même les portables restent lourds et encombrants.

LISEUSE

➕ Spécialement conçue pour lire des livres, ne pèse que quelques centaines de grammes. Affichage non agressif avec un système d'encre électronique qui rend la lecture bien plus confortable que sur une tablette ou un ordinateur. Possibilité de grossir les caractères et de changer de police.

➖ Usage unique.

TABLETTE

➕ Un outil nomade, léger que l'on emporte partout avec soi. Possibilité d'accéder à sa messagerie, de consulter Internet, de lire des livres, des BD et de voir des films.

➖ Autonomie limitée de la batterie, moins de puissance qu'un PC.

SMARTPHONE

➕ Avantages similaires à la tablette avec en plus la fonction téléphone.

➖ Lecture peu confortable, l'écran étant de très petite taille.

>> L'avis de

Bertrand Calenge, directeur des études de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de Villeurbanne

"Le livre imprimé n'est pas prêt de disparaître"

Le livre numérique préfigure-t-il la disparition du livre imprimé ?

Les nouvelles technologies doivent être considérées comme un complément du papier mais n'ont pas vocation à le remplacer. Si la musique a parfaitement réussi la mutation numérique, 75 % des Français n'envisagent toujours pas de lire un livre numérique et 69 % des lecteurs sur liseuses et tablettes sont également de grands consommateurs de livres imprimés. Le livre est porteur d'une charge affective que l'on a besoin de matérialiser. Même si le livre numérique a vocation à se développer, le papier a encore de beaux jours devant lui en France.

Que vont devenir les médiathèques ?

Elles ne vont pas disparaître mais se réadapter. Aux États-Unis, par exemple, des bibliothèques 100 % numériques proposent de nouveaux services, des espaces à usages multiples, des zones aménagées en open space pour travailler ensemble, des cafétérias, des pôles de rencontre, des tablettes des liseuses en libre accès…

>> Guide téléchargeable sur www.isere.fr

Parents et nounou : un guide pour bien s'entendre

Le Conseil général de l'Isère publie un guide à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s. Conseils pratiques, droits et devoirs de chacun, questions à se poser… Toutes les clés pour réussir ensemble l'accueil d'un enfant.

Chaque matin, Stéphanie amène ses deux enfants, Lilian et Emmie, chez Françoise, assistante maternelle à L'Isle d'Abeau, qui accueille quatre enfants à son domicile.

"La première fois que j'ai rencontré Françoise, j'étais enceinte de mon fils", se souvient Stéphanie. Lors de ce premier entretien préalable à l'embauche de Françoise, Stéphanie était un peu démunie : *"Je ne m'étais jamais occupée d'un enfant et je ne savais pas trop quels points aborder avec elle"*, explique la maman. *"J'ai tout de suite eu le coup de cœur pour sa personnalité et sa maison, mais je n'ai pas pensé à lui demander si elle avait exercé un autre métier avant, si elle fumait ou avait des animaux… En tout cas, j'ai eu la chance de tomber sur une perle !"*, confie-t-elle.

En Isère, où naissent 16 000 bébés chaque année, 11 400 personnes exercent le métier d'assistante maternelle. Avec une capacité de 40 390 places, elles représentent le premier mode de garde dans le département. Confier son enfant, c'est confier ce que l'on a de plus cher… Or beaucoup de parents "nouveaux" ne savent comment aborder cette étape.

Pour donner aux parents et aux assistantes maternelles les clefs d'une bonne collaboration, le Conseil général vient d'éditer le guide *"Réussir ensemble l'accueil d'un enfant"*. L'objectif : faciliter les échanges dès le premier entretien. *"Ce document aborde toutes les questions concrètes que peuvent se poser parents et assistantes maternelles. Il leur permet d'avoir entre les mains les mêmes informations et de savoir quels points discuter ensemble pour instaurer une confiance mutuelle et un accueil de qualité pour l'enfant"*, explique Aurélie Roux, puéricultrice au Conseil général de l'Isère, qui a participé à la rédaction.

Des questions essentielles

Le guide aborde tous les aspects du quotidien de l'enfant sur lesquels parents et assistant(e)s maternel(le)s doivent s'entendre : alimentation, sommeil, santé, activités… Pour les jeunes parents, il donne des exemples de question à poser avant l'embauche : *"Que ferez-vous si mon enfant refuse de dormir ? Quelles activités proposez-vous ? Quels menus ? Comment posez-vous les limites ?"* Il aborde également les questions à soulever par l'assistante maternelle : *"Quels sont les rituels de coucher de votre enfant ? A-t-il des allergies ? Comment envisagez-vous l'acquisition de la propreté ? Comment faites-vous quand il désobéit ?"*

"Tous les parents n'ont pas les mêmes normes éducatives et l'assistante maternelle accueille souvent plusieurs enfants, il faut donc trouver des ajustements et se mettre d'accord avant de s'engager", souligne Aurélie Roux.

Le guide explique aussi en quoi consistent l'agrément et la formation obligatoires des assistantes maternelles (voir encadré), et présente les droits et devoirs de chacun – réglementation, démarches administratives… *"Les parents sont souvent dépourvus par rapport à leur nouveau rôle d'employeur : déclaration préalable d'embauche, contrat de travail, bulletins de salaires…"*, explique la puéricultrice. Un outil indispensable où ils trouvent aussi tous les contacts utiles. On pourra se le procurer gratuitement à compter du 23 mars dans les relais d'assistantes maternelles (liste sur www.mon-enfant.fr), les services de PMI, auprès de la CAF de l'Isère ou à télécharger sur www.isere.fr. ■

Sandrine Anselmetti

Des professionnelles agréées par le Conseil général

■ En Isère, 11 400 personnes, essentiellement des femmes, exercent le métier d'assistant(e) maternel(le). Ces professionnels doivent avoir obtenu l'agrément du Conseil général. Une puéricultrice vérifie que le logement est adapté et sécurisé pour l'accueil d'un enfant, et évalue les qualités éducatives et relationnelles de la personne, sa disponibilité, sa motivation… Les assistantes maternelles suivent aussi une formation obligatoire de 120 heures, à laquelle s'ajoutent sept heures consacrées aux premiers secours, financées par le Conseil général à hauteur de 500 000 euros par an. Le Conseil général participe par ailleurs au financement des relais d'assistantes maternelles (RAM), avec un budget annuel de 289 000 euros.

>> Ce qu'elles en pensent

Natacha, maman de Léa et Maëva

"Ce guide est une bonne idée : il va aider les parents à préparer le premier entretien et être un support à parcourir avec l'assistant(e) maternel(le), notamment si on est un peu gêné de poser des questions par peur d'être intrusif. Quand on confie ce que l'on a de plus cher, il est primordial de se sentir en confiance !"

Françoise, assistante maternelle

"Ce guide est une initiative utile car dans ce métier, la communication et le relationnel avec les parents sont essentiels. Nous travaillons en binôme pour le bien-être de l'enfant. Sur le plan éducatif, il est important d'avoir un bon dialogue : l'assistante maternelle est une "co-éducatrice" au service des parents. Dès le départ, il faut aussi se mettre d'accord sur tous les points du contrat : horaires, tarifs, vacances, respect de la vie privée…"

Photos : © F. Pattou

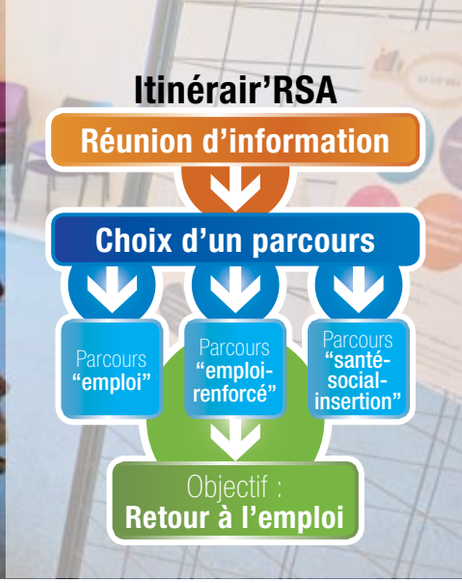

Un nouveau parcours pour les allocataires du RSA

Le Conseil général propose désormais aux allocataires du RSA une démarche d'accompagnement innovante, dénommée Itinérair'RSA, dans laquelle ils sont partie prenante. Explications.

"Café, thé, jus d'orange ?", interroge Claire, animatrice au Service insertion du Conseil général. Dans la salle de conférence de la Maison du territoire de l'agglomération grenobloise, rue de New York, l'accueil des nouveaux allocataires du RSA se fait en douceur. Une quinzaine d'entre eux a été conviée ce mardi matin pour une réunion d'information sur les droits et les devoirs qu'ouvre le Revenu de solidarité active. À l'issue, ils auront à choisir parmi trois itinéraires d'accompagnement : le parcours "emploi", "emploi-renforcé" ou "santé-social-insertion". *"Auparavant, lorsqu'une personne faisait une demande de RSA, elle se retrouvait souvent seule face à ses interrogations,* explique Claire. *Une commission choisissait son parcours d'insertion avec les quelques informations disponibles dans son dossier, sans pour autant recueillir son avis. Avec Itinérair' RSA, tout cela est révolu !"*

Testé à titre expérimental dans l'agglomération grenobloise depuis 2013, Itinérair' RSA est un dispositif qui se veut plus rapide, convivial et plus efficace aussi. Plus rapide, afin de réduire le délai d'attente entre l'ouverture des droits, l'accès à l'information et la désignation d'un accompagnateur référent. Convivial, car c'est désormais, dans la forme, un moment d'échange et d'écoute où la situation des allocataires est prise en compte, en direct, par des professionnels de l'insertion. Plus efficace car forcément le parcours d'insertion correspond davantage à la motivation des allocataires ; la réinsertion étant plus facile alors.

Un parcours choisi

Concrètement, dès que la demande de RSA est enregistrée par la CAF ou la MSA (Mutualité sociale agricole), le bénéficiaire est invité à se rendre, sous 15 jours, à cette réunion organisée par petits groupes sous la forme de tables rondes. Les questions fusent : *"Ai-je le droit de bénéficier du RSA et de reprendre une activité ? Suis-je couvert pour ma santé ? Comment obtenir une carte de transport Illico-Solidaire ou une formation ?"*

Tour à tour, les animatrices répondent aux questions quand ce ne sont pas les allocataires eux-mêmes. Puis, les trois parcours d'accompagnement sont présentés. Le parcours "emploi" est destiné à ceux qui ont fait de la recherche d'un emploi leur priorité ; le parcours "emploi-renforcé", à ceux qui ont besoin d'une remise à niveau ou de reprendre une activité dans une structure intermédiaire, comme un atelier d'insertion. Enfin, le parcours "santé-social-insertion" s'adresse aux personnes qui ne sont pas en situation de travailler immédiatement et se heurtent à des soucis du quotidien : problème de logement, de santé…

À l'issue de cette présentation, un temps d'échange individuel est proposé et le choix de parcours recueilli. Cette dernière étape effectuée, un référent est désigné par le Conseil général pour accompagner l'allocataire dans sa recherche d'emploi ou améliorer sa situation personnelle. Il peut aussi à tout moment changer de parcours. *"Nous avons enregistré, sur cette période test, un taux de présence supérieur à 60 % à nos réunions, preuve que cette démarche correspond à une réelle demande"*, conclut Claire.

Fort de ce succès, le dispositif Itinérair' RSA a été généralisé à l'ensemble du département depuis le 1er janvier 2015. ■

Richard Juillet

>> Question à

José Arias,
vice-président du Conseil général chargé de l'action sociale et de l'insertion

"Un accompagnement dynamique pour sortir de l'assistanat"

■ Pourquoi avoir initié Itinérair' RSA ?

Le RSA joue le rôle de dernier « filet de sécurité » pour les ressources des demandeurs d'emplois. Pour autant, ce dispositif n'a d'intérêt que s'il dure le moins longtemps possible et, qu'en lien avec les professionnels de l'insertion, chacun puisse en sortir et rebondir vers un emploi ou une formation. C'est pourquoi, le Conseil général a décidé de modifier son dispositif d'orientation. Avec Itinérair'RSA, les allocataires du RSA sont désormais mieux informés, mieux accompagnés et jouent un rôle plus actif dans le démarrage de leur parcours d'insertion.

* S'ajoutent deux parcours plus spécifiques : « artiste » et « travailleur indépendant ».

Photos © F. Pattou

RSA : un guide

Le Conseil général, la CAF et des allocataires ont réalisé un guide sur le RSA, disponible en téléchargement sur www.isere.fr, dans les Maisons du Conseil général ou auprès des instructeurs du RSA.

Le RSA, c'est quoi ?

Le RSA assure aux demandeurs d'emploi ou disposant de faibles ressources, un niveau minimum de revenu, variable selon la composition du foyer.
Il est aussi ouvert, sous certaines conditions, aux plus de 25 ans et aux 18-24 ans, s'ils sont parents isolés ou justifient d'avoir travaillé 2 ans dans les 3 dernières années.
Son montant s'élève au 1er janvier 2015 à 513,88 euros par mois pour une personne seule, sans activité.

Le RSA, les chiffres

En Isère en 2014 :
23 171 foyers allocataires.
Budget du Conseil général :
129 millions d'euros en 2015.

En savoir
www.isere-magazine.fr

Ces bébés conçus en

>> Dans les bras de maman et papa, Florian et Maël nés en décembre dernier suite à une fécondation in vitro.

Depuis la naissance d'Amandine, premier bébé-éprouvette français, en 1982, la fécondation in vitro (FIV) n'a cessé d'évoluer. En Isère, près de 240 bébés naissent chaque année grâce à cette technique.

Créer la vie en dehors du corps humain… En 1978, le monde découvrait l'impossible avec la naissance de Louise Brown, le premier bébé-éprouvette, en Angleterre. La première française fut Amandine, en 1982. Depuis, plus de cinq millions de bébés sont nés dans le monde grâce à la fécondation in vitro (FIV).

En opposition à la fécondation naturelle "in vivo", dans l'utérus de la femme, la FIV est une technique d'assistance médicale à la procréation (AMP). *"C'est la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule, en laboratoire "in vitro", c'est-à-dire hors du corps de la femme, pour pallier l'absence de fécondation naturelle lors d'un rapport sexuel"*, explique le docteur Marc Schneider, gynécologue obstétricien spécialiste d'AMP au centre de la clinique Belledonne, à Grenoble. Le spermatozoïde va féconder l'ovule pour donner un embryon, premier stade du développement du fœtus.

Objet de vives polémiques à ses débuts, la FIV s'est imposée comme un traitement efficace contre l'infertilité, permettant à un nombre de plus en plus important de couples de devenir parents. En Isère, près de 240 enfants sont nés d'une FIV en 2012 sur 17 200 en France. Mais, le taux de réussite étant de 20 % en moyenne, le nombre de tentatives est bien plus élevé : 1 200 en Isère et 84 200 au total en France.

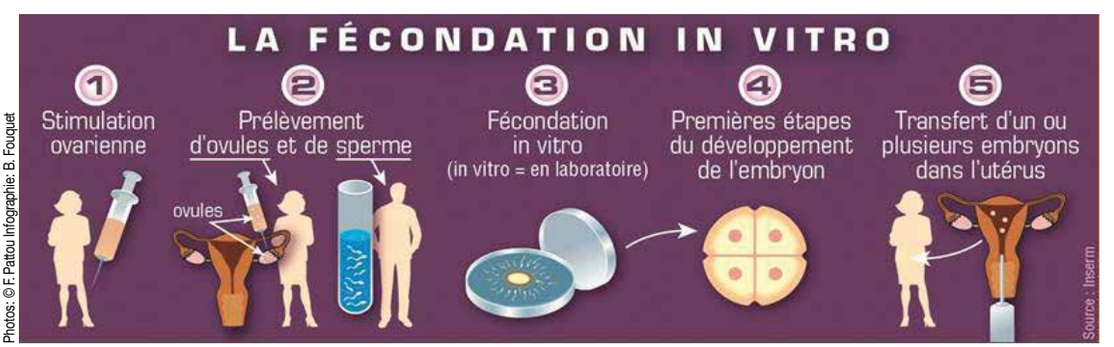
LA FÉCONDATION IN VITRO
1 Stimulation ovarienne
2 Prélèvement d'ovules et de sperme
ovules
3 Fécondation in vitro
(in vitro = en laboratoire)
4 Premières étapes du développement de l'embryon
5 Transfert d'un ou plusieurs embryons dans l'utérus
Source : Inserm

Photos: © F. Pattou Infographie: B. Fouquet

laboratoire

Des progrès techniques

Pour optimiser les chances de succès, on essaie d'obtenir plusieurs embryons, d'où la nécessité de réaliser dans un premier temps une stimulation ovarienne. *"Pendant 10 à 12 jours, la patiente reçoit des injections d'une hormone qui permet de produire plusieurs ovules, au lieu d'un seul lors du cycle naturel"*, explique Marc Schneider. Cette stimulation est suivie par des prises de sang quotidiennes et des échographies vaginales. Lorsqu'ils sont matures, le médecin prélève les ovules (une dizaine environ) par une ponction sous anesthésie générale ou locale ou hypnose. En parallèle, le sperme est recueilli le même jour par masturbation, ou prélèvement chirurgical, et préparé en laboratoire. Les ovules sont ensuite fécondés dans une boîte de culture à 37 °C soit par une FIV classique, soit une FIV ICSI, où un seul spermatozoïde sélectionné est introduit directement à l'intérieur de chaque ovule (plusieurs techniques de fécondation sont possibles, plus d'info sur isere-magazine.fr). Les embryons ainsi obtenus - en moyenne 80 % du nombre d'ovules - sont gardés en étuve au laboratoire entre deux et six jours. Un ou plusieurs embryons sont ensuite sélectionnés pour être transférés dans l'utérus de la femme.

"Le nombre dépend de l'âge de la patiente, de la qualité des embryons et du parcours d'infertilité du couple. Depuis les débuts de la fiv, le nombre d'embryons replacés tend à diminuer pour réduire le nombre de grossesses multiples et leurs complications. Dans notre centre, nous transférons 1,7 embryon en moyenne", indique le Dr Schneider. Aujourd'hui en France, dans 40 % des FIV, un seul embryon est transféré et les accouchements multiples ne représentent plus que 15 % des naissances. Une évolution rendue possible grâce à la vitrification embryonnaire, une nouvelle technique de congélation ultrarapide autorisée en France depuis 2010, avec laquelle plus de 90 % des embryons résistent à la congélation-décongélation. Les embryons non transférés sont ainsi plus facilement congelés en vue d'un transfert ultérieur.

Des causes d'infertilité multiples

En 2010, plus de 175 000 embryons étaient stockés en France. *"Chaque année, les couples sont consultés sur le devenir de leurs embryons pour une durée légale de 5 ans. Ils peuvent les conserver pour poursuivre un projet parental, en faire don à la recherche, en faire don à un couple qui souffre d'une double stérilité ou décider de les détruire"*, explique Marc Schneider.

Aujourd'hui, le recul de l'âge des femmes désirant concevoir un premier enfant est une cause importante de recours à la FIV : *"Après 35 ans, le stock d'ovules commence à s'épuiser et ils sont de moins bonne qualité, augmentant le risque d'infertilité"*, précise le médecin. L'infertilité peut aussi être liée à un trouble de l'ovulation ou à un problème de trompes chez la femme, ou à une altération de la qualité de sperme chez l'homme. *"De récents travaux ont mis en évidence une augmentation de l'infertilité masculine depuis une quinzaine d'années, souligne le spécialiste. En cause : des facteurs environnementaux, notamment certains polluants comme les pesticides"*. Pour un couple sur trois, cependant, les causes de l'incapacité à concevoir un enfant restent inexpliquées. ■

Sandrine Anselmetti

>> Repères

Le Conseil général accompagne les grossesses fragiles

La grossesse et les premiers mois après l'arrivée du bébé sont toujours de grands bouleversements pour les parents… D'autant plus après une FIV, (fécondation in vitro) avec souvent un long parcours d'infertilité, un bébé idéalisé, parfois un accouchement gémellaire (15 % des naissances faisant suite à une FIV sont multiples) et prématuré… En Isère, le service de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général emploie 16 sages-femmes, 104 infirmières-puéricultrices et 31 médecins, répartis sur chacun des 13 territoires du département. Ces professionnels sont là pour repérer les vulnérabilités et accompagner les parents.

Les sages-femmes du Conseil général suivent 2 200 femmes par an, soit 13 % des grossesses : en priorité les grossesses fragiles ou à risques. Elles accompagnent notamment plus de 50 % des grossesses multiples du département.

■ **Contact : toutes les coordonnées des centres de PMI sur www.isere.fr rubrique Enfance, famille.**

>> Témoignage

"Un parcours éprouvant et un immense bonheur"

Magali Frecon, 38 ans, habitante de Champagnier, maman de Méline, 4 ans, et de Florian et Maël, nés en décembre dernier suite à une FIV

"Pour notre deuxième projet de grossesse, nous avions une chance sur 10 000 que la fécondation se fasse naturellement. J'avais peu d'ovules en réserve, avec une ovulation irrégulière, et les spermatozoïdes de mon compagnon avaient diminué en nombre, en qualité et en mobilité. Nous avons donc décidé d'avoir recours à la fécondation in vitro (FIV). Nous avons eu énormément de chance car la première tentative a été un succès. Mais pour beaucoup de couples, c'est un chemin éprouvant, avec des échecs à répétitions. Physiquement, le traitement est surtout contraignant. Pendant la phase des injections d'hormones, je me levais aux aurores pour passer au laboratoire avant d'aller travailler faire des prises de sang tous les jours et des échographies vaginales tous les deux ou trois jours. Parfois, j'avais l'impression de n'être plus qu'un ventre… Pour le couple, c'est difficile aussi. On prend moins de temps pour la détente et la tendresse, on est focalisé sur la FIV. Dans notre cas, quatre embryons ont été obtenus in vitro. Nous avons choisi avec le médecin d'en implanter deux pour avoir plus de chances. Les deux restants devaient servir pour d'éventuelles autres tentatives, mais ils n'ont pas supporté la congélation. En cas d'échec, il aurait donc fallu recommencer la FIV dans sa totalité. Heureusement, ma grossesse a réussi et sans complications : nous avons deux beaux garçons ! "

Egalité fe
où en

emmes-hommes : sommes-nous ?

Photos : © Catherine Deudon / Bibliothèque Marguerite Durand / Roger-Viollet - M. Major - F. Pateou - Fotolia - D.R.

>> Depuis 200 ans, les femmes n'ont cessé de se battre pour plus d'égalité. Ici, lors d'une manifestation en mars 2004.

70 ans après avoir obtenu le droit de vote, les femmes ne sont toujours pas sur le même pied d'égalité que les hommes. Rétrospective et bilan des combats qui restent à mener.

En 2015, les Françaises peuvent voter, divorcer, choisir d'avoir ou non un enfant, travailler, ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur conjoint et interrompre leur grossesse. Que de chemin parcouru depuis la Révolution française ! Pour gagner ces droits, trois générations de femmes ont lutté sur tous les fronts.

Premier acte en 1789 : les femmes dépendent de leur père ou de leur mari, pour accéder à l'éducation ou gérer leurs biens. Olympe de Gouges, la pionnière du féminisme, publie en 1791 la Déclaration des femmes et de la citoyenne, forme de pastiche de la Déclaration des droits de l'homme, où elle écrit : "La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir celui de monter sur la tribune."

Acquérir les droits fondamentaux

Si la Révolution voit quelques avancées, comme le droit au divorce, qui sera supprimé, le combat pour l'égalité n'en est qu'à ses débuts. L'émancipation des femmes ne s'affirme qu'à la fin du XIX^{e} siècle avec les premiers mouvements féministes. En 1907, les femmes mariées obtiennent le droit de disposer de leur salaire ; en 1909, celui de prendre des congés maternité. Mais le droit de vote des femmes rencontre toujours de fortes résistances. Il faudra attendre 1944 pour qu'elles puissent glisser un bulletin dans les urnes ! Mais bien que citoyennes, les femmes restent toujours dépendantes de leur mari. En 1965 seulement, elles peuvent enfin ouvrir un compte en banque et travailler sans l'autorisation de leur époux !

Etre libre de disposer de son corps

Les années 1960 sont marquées par une deuxième génération de féministes qui veulent permettre aux femmes de disposer librement de leur corps et de décider si elles veulent ou non avoir un enfant. Le premier Planning familial de France ouvre en 1961 à Grenoble, puis la loi Neuwirth libéralisant la contraception est votée en 1967. Au début des années 1970, la mobilisation féministe débouche sur

Le premier Planning familial de France ouvre ses portes à Grenoble en 1961

la loi, défendue par Simone Veil, qui légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en 1975.

L'égalité dans tous les domaines ?

A partir de 1980, les femmes engagent un nouveau combat pour l'égalité au travail et en politique. Le combat contre toutes les formes de violences, conjugales et sexuelles, est aussi prioritaire. En 1983, la loi Roudy établit l'égalité professionnelle. En 2000, la loi sur la parité prévoit l'égal accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives avec une première application en 2001. Un tournant symbolique : les conseils municipaux paritaires des communes de plus de 3 500 habitants.

Autre avancée importante : la loi de juillet 2010 protégeant les victimes de toutes les formes de violences, dont les violences conjugales.

Parce que toutes ces lois ne suffisent encore pas ou ne sont pas suffisamment appliquées, une troisième génération de féministes portée par le mouvement associatif veut maintenant *"s'attaquer au problème à sa racine en faisant évoluer les comportements"*, explique Brigitte Périllié, vice-présidente du Conseil général, chargée de la famille et de l'égalité femmes-hommes.

En 2001, le Conseil général de l'Isère avait innové en créant la première délégation départementale pour l'égalité femmes-hommes. Elle agit aux côtés des associations iséroises qui œuvrent pour la reconnaissance des droits des femmes. En 2007, le Conseil général a été aussi l'un des premiers Départements de France à signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. *"Dès 2015, toutes les collectivités de plus de 20 000 habitants (communes, communautés de communes, conseils généraux) auront à ce titre l'obligation de présenter un bilan et un plan d'actions pour mieux prendre en compte la place des femmes dans la société"*, poursuit Brigitte Périllié. Le combat continue, en France et dans le monde. Un combat qui n'est pas seulement celui des femmes mais de la société tout entière.

Annick Berlioz

>> Une société qui progresse vers l'égalité est aussi profitable pour les hommes : par exemple, ils doivent pouvoir exercer pleinement leur rôle de pères sans être stigmatisés par leur employeur !

>> Questions à

Hélène Périvier,
économiste, enseignante à Sciences Po, responsable du programme de recherche et d'enseignement sur le genre (Presage)

"A chacun son rôle !"

Pourquoi, malgré toutes les lois, l'égalité femmes-hommes est-elle si difficile à se mettre en place ?

Depuis des décennies, nous avons connu des avancées significatives, notamment du côté des droits. Pour autant, des écarts persistent dans toutes les sphères de l'activité humaine. Que ce soit dans l'emploi, l'accès aux responsabilités civiques et politiques, la création artistique et le sport, il y a d'un côté les rôles dévolus aux femmes et de l'autre, ceux dédiés aux hommes. Cette inertie s'explique par le fait que notre société s'est construite autour des rôles spécifiques attribués à chacun : aux hommes, l'espace public et aux femmes, la famille et l'éducation des enfants. Et cette division sexuée s'auto-reproduit dans tous les domaines, notamment dans l'univers professionnel avec les femmes dans les métiers de service et les hommes dans la technique, l'industrie et la finance.

Comment avancer ?

Il faudrait revoir profondément les fondements de nos organisations sociales. La totale égalité est un horizon utopique et plus qu'un objectif, une boussole qui doit nous guider pour façonner nos politiques publiques. La loi de 2012 sur l'égalité femmes-hommes est à ce titre une piste intéressante dans la mesure où pour la première fois de l'histoire, une loi vise à combattre l'inégalité dans tous les domaines. Le combat féministe est toujours d'actualité !

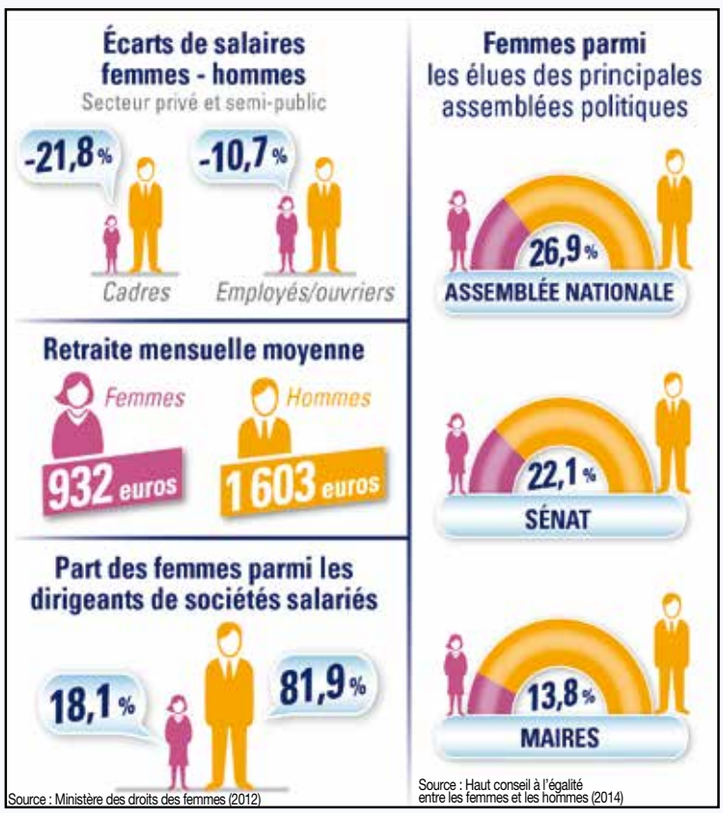

>> En octobre 2014, le Conseil général a signé une charte sportive pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes avec 19 présidents de comités sportifs isérois.

En Isère, sur la voie de l'égalité femmes-hommes

1. Un plan d'actions pour l'égalité

En décembre 2013, le Conseil général a voté son 4e plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vise à appliquer les principes de l'égalité dans les politiques départementales (action sociale, culture, éducation, achats publics), lutter contre les violences faites aux femmes en soutenant les associations iséroises et en développant des partenariats. Enfin, sensibiliser les 4 500 agents du Conseil général à l'égalité au travail et développer la mixité dans les filières les plus sexuées.

2. Lutter contre les violences faites aux femmes

Le Conseil général est le partenaire de cinq associations qui aident les femmes victimes de violences : Solidarité femmes, l'Association de réinsertion sociale (ARS), Rialto-Issue de Secours, Milena et Passible qui accompagne psychologiquement les auteurs de violences. Des projets spécifiques sont aussi soutenus : sensibilisation à la prostitution, aux mutilations sexuelles, aux mariages forcés, dans les collèges notamment…

3. Insérer les femmes en difficulté

Par un accompagnement des structures d'insertion par l'économique qui permettent aux femmes très éloignées du marché du travail de reprendre confiance en elles pour rechercher un emploi. Deux d'entre elles – l'Envolée féminine et l'Arbre fruité – sont particulièrement réservées aux femmes en grande difficulté sociale.

4. Faciliter la contraception et la vie conjugale

25 centres de planification et d'éducation familiale répartis dans tout le département et animés par des professionnels de la santé informent gratuitement sur la sexualité, la contraception, la vie familiale et les relations de couple.

>> Pour connaître le centre le plus proche de chez vous : www.isere.fr

5. Signature d'une charte sportive

En octobre dernier, le Conseil général a signé avec 19 comités sportifs isérois rassemblant 2 000 clubs, une charte sportive pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Cette charte engage les signataires à mener des actions pour encourager la pratique sportive par toutes et par tous, respecter l'égalité des récompenses, faciliter la promotion des femmes dans les postes à responsabilité au sein des clubs et des fédérations, veiller à l'égalité des femmes et des hommes dans l'accès aux équipements.

6 mars 2015

Journée internationale des droits des femmes

Sous le signe de la citoyenneté

A l'occasion du 70e anniversaire du 1er vote des femmes en France et de la Journée internationale des droits des femmes, le Conseil général organise le 6 mars prochain une série de conférences autour des droits des femmes de la Révolution française à nos jours, avec au programme trois rencontres et débats : Olivier Blanc, « L'engagement politique des femmes sous la Révolution française », Mathilde Dubesset, « 1944-1945, l'accès des Françaises à la citoyenneté : un moment symbolique peu perçu comme un réel événement dans le contexte de l'immédiat après-guerre » et Réjane Sénac, « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Clôture à 17 h 45 par un spectacle théâtral « Les femmes et la Révolution française ».

>> Centre de loisirs et de la culture d'Eybens, de 14 h 30 à 19 h. Inscription obligatoire : sce.csp@cg38.fr

Les combats qui restent à gag

Malgré les lois, le chemin vers l'égalité est encore long !

1 Justice
Stopper les violences conjugales

"En 2013 en France, 216 000 femmes ont été victimes de violences conjugales, soit deux fois plus que les hommes et 121 sont décédées", rappelle Martine Letter, directrice de l'association Solidarité femmes à Grenoble.

Ces violences sont l'expression de la plus grave des inégalités. Pourtant, il a fallu attendre 1978 pour que la première association d'aide aux femmes victimes de violences conjugales se crée en France et l'année 2000 pour qu'une enquête nationale soit publiée, jetant les bases de plans d'actions gouvernementaux et de nouvelles lois.

Parmi les mesures phares, la loi du 4 avril 2006 qui renforce l'éloignement du conjoint violent et la loi de 2010, qui crée le délit de harcèlement au sein du couple et pénalise le mariage forcé. Dernière avancée, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui renforce la protection des victimes en éloignant le conjoint violent du domicile conjugal et en améliorant l'accueil et l'écoute des femmes, notamment dans les commissariats et les gendarmeries.

Mais les comportements évoluent lentement. *"L'augmentation des signalements montre que les femmes osent davantage briser la loi du silence et porter plainte. Ce qui fait reculer les violences conjugales. Mais pour renverser la tendance, il faut agir davantage en prévention auprès des plus jeunes pour éviter qu'ils ne reproduisent ces situations de violence, à l'âge adulte. L'Etat et les collectivités locales doivent aussi soutenir les associations pour qu'elles puissent poursuivre leur travail de terrain"*, souligne Martine Letter.

2 Vie quotidienne
Les tâches familiales mieux partagées

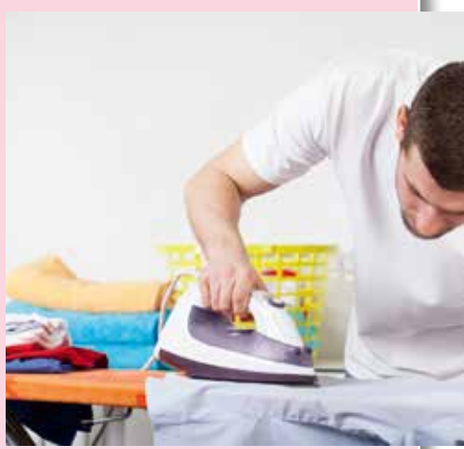

Bien qu'elles aient largement investi le monde du travail, à la maison, les femmes assument toujours 80 % des tâches ménagères (cuisine, ménage, courses...). Un effort qui pèse sur leur carrière dès l'arrivée du premier enfant : 39 % des mères réduisent leur temps de travail contre 6 % des pères seulement. Dans ce domaine, les mentalités évoluent très lentement. Selon l'Observatoire des inégalités, en 10 ans, le temps journalier consacré par les femmes au travail domestique a baissé de 22 minutes alors que celui des hommes a augmenté d'une minute seulement. Des mesures visant à une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée ont pourtant vu le jour. Le congé paternité créé en 2002 par Ségolène Royal, permet aux pères de prendre 11 jours de congés durant les quatre premiers mois de l'enfant. Avec la loi d'août 2014 sur « l'égalité réelle », hommes ou femmes, peuvent bénéficier d'un congé parental d'éducation, renouvelable deux fois jusqu'aux trois ans de l'enfant. Mais selon l'enquête 2014 de l'Union des associations familiales de l'Isère, seuls 6 % d'entre eux prennent ce congé, craignant d'être mal considérés par leur employeur. *"Il est difficile de faire évoluer des mentalités transmises de génération en génération,* explique Christine Castalin-Meunier, sociologue. *Les hommes restent préoccupés par leur vie professionnelle et les femmes ont intériorisé leur rôle de maîtresse de maison. Le changement viendra des jeunes générations qui n'ont plus les mêmes comportements. Tout est question d'éducation."*

3 Citoyenneté
L'accès aux respo

Elles y viennent, mais à petits pas. Si les femmes représentent 55 % de l'électorat, elles ne constituaient que 6 % des députées en 1993, 8,6 % des conseillers généraux en 1998, 4,8 % des sénateurs en 1992 et seulement 5 % des maires en 1989. Aujourd'hui on compte une seule femme présidente d'un conseil régional sur 22 et cinq présidentes de conseils généraux sur 101. Avec la loi dite de parité du 6 juin 2000 imposant aux partis de présenter un nombre égal d'hommes et de femmes aux élections municipales, aux régionales, aux européennes et aux sénatoriales (pour les départements élisant trois sénateurs ou plus), et la loi de 2007 ordonnant une stricte alternance femmes-hommes, elles ont désormais pris place dans les assemblées. Aujourd'hui, 48 % des conseillers ré-

gner

4 Travail

L'égalité salariale

Dans le privé, la rémunération des femmes est toujours en moyenne de 24 % inférieure à celle des hommes et les femmes sont aussi davantage touchées par le chômage (9,7 % contre 8,8 % pour les hommes.)
Si les inégalités persistent, des progrès ont été accomplis. Grâce aux lois de 1972 sur l'égalité des salaires, à la loi Roudy de 1983 sur l'égalité professionnelle et à celle de 2001 introduisant l'obligation de négocier l'égalité dans l'entreprise, les écarts de salaire se sont réduits : en 1970, ils étaient de 33 %. Mais à travail égal, les femmes touchent toujours en moyenne 10 % de moins que les hommes*.
Pourquoi ces inégalités ? Pour Rachel Silvera, économiste, maîtresse de conférence à Paris Nanterre, il y a deux explications : *"Certaines entreprises font de la pure discrimination. L'autre raison est que les femmes n'occupent pas les mêmes emplois que les hommes : près de la moitié d'entre elles travaillent dans 12 branches professionnelles sur les 87 existantes avec une concentration dans les emplois administratifs, les services et l'éducation, moins bien rémunérés que l'industrie. Et un tiers des emplois occupés par les femmes sont à temps partiel avec une moindre rémunération à la clef. Il y a aussi le phénomène du plafond de verre qui fait qu'à niveau égal, les femmes n'accèdent pas aux mêmes responsabilités. Enfin, les femmes sont souvent bloquées dans leur avancement de carrière par les maternités."*
Pour réduire ces inégalités, plusieurs pistes : *"Il faudrait d'abord que les lois soient mieux appliquées et que les entreprises récalcitrantes soient pénalisées. Et les femmes doivent aussi se mobiliser pour mieux valoir leurs droits."*

*Hors temps partiel

nsabilités politiques

gionaux et des conseillers municipaux sont des femmes. En avril prochain, après les élections départementales, où l'on élira des binômes femmes-hommes, il y aura autant de femmes que d'hommes dans les conseils départementaux.
L'égalité hommes-femmes en politique est-elle pour autant acquise ? *"Sur le principe, oui. Même si la sous-représentation des femmes persiste dans certains mandats électoraux et fonctions électives où il n'y a pas de contrainte légale, ou juste une pénalisation financière, comme pour les législatives"*, souligne Réjane Sénac, présidente de la commission parité du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes.
Désormais en nombre égal aux hommes dans les conseils départementaux, régionaux et les mairies, les femmes doivent pouvoir s'imposer à la tête des assemblées ! Rendez-vous dans cinq ans.

>> Question à

Mathilde Dubesset,
historienne spécialisée dans l'histoire des femmes

"Les lois ne font pas tout"

Qu'y a-t-il de plus important pour tendre vers l'égalité : créer de nouvelles lois ou faire évoluer les mentalités ?

Les féministes se sont battues pour que des lois instaurant l'égalité entre les sexes et donc des droits pour les femmes, soient votées. Ce cadre législatif est essentiel car il pose des bases juridiques sur lesquelles on peut s'appuyer pour faire valoir des droits. Cependant, cette égalité inscrite dans les textes ne se retrouve pas forcément dans la réalité de notre société. Au début du 21e siècle, il y a toujours de fortes inégalités au plan économique, social, politique, culturel, entre hommes et femmes. D'où la nécessité d'un travail de fond, à tous les niveaux (scolaire, professionnel, politique, associatif), pour faire bouger les représentations traditionnelles et faire évoluer les comportements vers une culture de l'égalité. Cela implique, par exemple, de revaloriser les métiers dits féminins, comme l'aide à la personne et de changer le regard que l'on porte sur ces activités qui pourraient être aussi effectuées par des hommes. Une véritable révolution de société !

Pour
72 %
des Français
« il reste beaucoup à faire pour l'égalité femmes - hommes »
Source : Enquête CSA 2012
80 %
des postes à temps partiel
sont occupés par des femmes
Source : Ministère des droits des femmes (2012)

Elles bousculent nos préjugés

Y a-t-il des métiers masculins et d'autres féminins ? Sept Iséroises prouvent que non.

CÉLINE LIGONNET

Mécanicienne auto

"Petite, je rêvais de devenir mécano », raconte Céline, 22 ans. Cette habitante de Le Bouchage, à 30 kilomètres de Bourgoin-Jallieu, travaille depuis deux ans dans un garage comme mécanicienne auto. *"Ce métier n'est pas plus masculin qu'un autre. Pourtant, les garagistes ne sont pas très « chauds » pour embaucher des filles. J'ai mis trois ans à trouver un contrat d'apprentissage : les filles n'étant pas souhaitées faute de vestiaires adaptés."* Céline a pourtant décroché son CAP et, fait rarissime, son bac pro à un an d'intervalle. Elle fait aujourd'hui la fierté de son patron. *"En 41 ans de carrière, je n'ai jamais rencontré meilleur mécano",* se réjouit Jacques Granger avec qui elle s'est associée. Les clients lui accordent toute leur confiance, même s'il leur échappe toujours le traditionnel : *"Bonjour messieurs !"*

STÉPHANIE LOUP

Présidente du Syndicat des vins de l'Isère

"Si j'étais un homme, me demanderiez-vous pourquoi je travaille dans le vin ? sourit Stéphanie Loup, 35 ans, habitante de Saint-Savin, viticultrice mais aussi présidente du Syndicat des vins IGP (Indication géographique protégée) de l'Isère. ***Il faut savoir que notre organisation compte 15 viticulteurs, dont seulement trois femmes chefs d'exploitation."***

Trois fois médaillée en 2013 au concours départemental des vins de l'Isère, elle est aujourd'hui à la tête d'un domaine de sept hectares et fait partie des jeunes espoirs de la viticulture iséroise. ***"Le plus difficile est de concilier vie familiale et vie professionnelle. Je travaille 12 heures par jour avec seulement deux semaines de congés par an. Mes deux enfants de 4 et 10 ans en font parfois les frais. Sans le soutien de mon conjoint, qui participe autant aux tâches ménagères et à la vie de l'exploitation, j'aurais dû arrêter."***

JUANITA AUGUSTIN

Conductrice de tramway

"Je suis aux commandes d'une machine de 54 tonnes et de 30 mètres de long avec plus d'une centaine de passagers sous ma responsabilité, rappelle Juanita, 48 ans, conductrice de tramway dans l'agglomération grenobloise. *Mais nul besoin de gros bras pour exercer ce métier."* Juanita a toujours aimé conduire. Ce virus lui a été transmis par son père, moniteur d'auto-école, dont elle a repris le flambeau à 20 ans comme salariée. Attirée par les transports en commun, elle passe son permis « D » et entre en 2001 comme chauffeuse de bus à la Sémitag avant de devenir neuf ans plus tard conductrice de tramway. Mais les femmes sont encore rares dans le métier. Sur les 1 450 salariés de la Sémitag, 245 sont des femmes, dont 118 aux commandes d'un bus ou d'un tram, soit 15 % des conducteurs.

MONICA BELTRAMETTI

Directrice du centre de recherche européen de Xerox

Monica Beltrametti, 63 ans, directrice du centre de recherche européen de Xerox à Meylan, est une femme de passion. Cette « big boss » du géant américain de la photocopieuse n'a aucun doute : *"Les femmes ont autant de capacités que les hommes et doivent s'imposer. "*

Après un doctorat en astrophysique, Monica entre à l'université d'Alberta au Canada où elle devient responsable du service informatique. Cliente de Xerox, elle est repérée par un « chasseur de tête » de la société américaine qui lui demande en 1993 – elle a alors 42 ans – de créer, en Isère, son centre de recherche européen. Elle est aujourd'hui à la tête d'une équipe de plusieurs centaines d'ingénieurs et de techniciens qui doivent inventer les nouvelles offres de demain. Monica n'a de cesse de prôner les atouts de la mixité. *"Trop peu de femmes se dirigent vers les métiers scientifiques alors que les besoins sont très importants."*

FRANÇOISE SOULLIER

Présidente des Jeunes agriculteurs de l'Isère

Pour Françoise, 35 ans, il était naturel de reprendre la succession de son père, responsable d'une exploitation horticole à Tullins, après son départ à la retraite en 2008. En revanche, elle ne s'était pas préparée à devenir en février 2014, présidente des Jeunes agriculteurs de l'Isère pour défendre la profession. En Isère, les Jeunes agriculteurs regroupent 180 agriculteurs de 17 à 40 ans. *"Je n'étais pas la première, deux femmes ayant déjà été élues avant moi à cette fonction."* Françoise fait aussi partie du Conseil d'administration de la Chambre d'agriculture où elle est en charge de la qualité de l'eau. *"En 2013, les chambres d'agriculture ont établi des listes mixtes avec une parité à 30 %. C'est un bon début. Cela va permettre de mieux prendre en compte les problèmes des agricultrices, avec par exemple une réflexion sur la garde des enfants."*

AURORE THIBAUD

Miss Rhône-Alpes et étudiante en bâtiment

Féminine jusqu'au bout des ongles, Aurore Thibaud, 20 ans, originaire de Fontaine dans l'agglomération grenobloise, a été élue Miss Rhône-Alpes en octobre dernier. Ce qui ne l'empêche pas de s'orienter vers un métier typiquement masculin. Etudiante en deuxième année à l'Institut de la construction à Grenoble, elle veut devenir chef de chantier. *"Cette idée m'est venue à l'âge de sept ans à l'école, lors d'une rencontre avec une association humanitaire qui intervenait dans les pays du tiers-monde auprès d'enfants. D'où mon rêve de construire des bâtiments scolaires là où il y a peu de moyens pour l'éducation. A l'époque cela faisait rire tout le monde : mes copines dessinaient des fleurs et moi des maisons."* Aurore a réussi à s'imposer. ***"Même si parfois, lors des stages en entreprise, je suis encore considérée comme un OVNI."***

SÉVERINE WERQUIN-MATTON

Présidente des femmes chefs d'entreprise de l'Isère

"Sur les 32 000 entreprises iséroises, seulement deux sur dix sont dirigées par des femmes", rappelle Séverine Werquin-Matton, 40 ans, mère de deux enfants de 4 et 6 ans. Fille de chef d'entreprise, Séverine a toujours été encouragée à voler de ses propres ailes. En 2008, elle crée sa société de conseil en transmission d'entreprise et, la même année rejoint l'Association des femmes chefs d'entreprise qui compte 27 adhérentes en Isère, dont elle sera élue présidente en janvier 2014. *"Notre objectif est d'inciter les femmes chefs d'entreprise à rejoindre les instances de la chambre de commerce et d'industrie de l'Isère. Seulement huit élues sont des femmes sur 100 membres, soit 8 %, alors que la loi fixe l'objectif à 40 % à l'horizon 2017. Les femmes, qui cumulent les casquettes de mère, d'épouses et de chef d'entreprise, n'ont pas suffisamment le temps de s'impliquer. "*

Des associations aux côtés des femmes

En Isère, une vingtaine d'associations aident les femmes à faire valoir leurs droits. Zoom sur cinq d'entre elles.

Solidarité femmes
Au secours des femmes victimes de violences

"Seulement 20 % des femmes victimes de violences conjugales portent plainte. Notre devoir est de les aider à sortir du silence" alerte Martine Letter, directrice de Solidarité femmes. Créée à Grenoble en 1981, cette association, présidée par un homme, reçoit chaque année près de 500 Iséroises ayant subi des agressions physiques, morales ou sexuelles de la part de leur conjoint. Une psychologue et deux travailleuses sociales leur apportent une écoute bienveillante sous couvert de l'anonymat. *"L'enjeu est de mesurer l'importance du danger et si besoin de mettre en place une protection adaptée."*

>> Contact : 04 76 40 50 10.
34, avenue de l'Europe à Grenoble.

Le Planning familial de l'Isère
Faciliter l'accès à la contraception

"Il faut continuer à se battre pour que la contraception *soit accessible à toutes et à tous et pour responsabiliser les hommes dans la régulation des naissances. C'est aussi ça l'égalité femmes-hommes"*, insiste Sarah Feyt, présidente du Planning familial de l'Isère, qui a pour mission de faciliter l'accès à la contraception et de défendre le droit à l'avortement. Ses 60 salariés, conseillères, médecins, gynécologues répondent aussi aux questions des femmes sur les violences et la vie conjugale, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles et du sida. Dans ses 12 antennes iséroises, le Planning reçoit chaque année près de 14 000 personnes et intervient aussi à la demande dans les écoles, collèges et lycées.

>> Contact : 04 76 87 94 61
www.isere.planning-familial.fr

Osez le féminisme
Le « féminicide » dans le code pénal

"Nous voulons que le féminicide entre dans le code pénal et soit reconnu comme circonstance aggravante dans les crimes, avec pour conséquence d'alourdir la peine des agresseurs. *Le mot, féminicide, qui désigne le meurtre d'une femme en raison de son sexe est entré dans le Petit Robert en 2014 mais ne figure toujours pas dans la loi française, alors que c'est le cas en Espagne et dans plusieurs pays d'Amérique latine"*, signale Justine Perrin, présidente d'Osez le féminisme 38. Depuis 2009, cette association nationale de 2 500 adhérentes, dont 50 en Isère, mène des campagnes de sensibilisation contre les comportements sexistes et contre les violences faites aux femmes…

>> Contact : www.osezlefeminisme38.wordpress.com
6, rue Berthe de Boissieux à Grenoble. 06 30 44 63 32

CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et des familles)
Informer les femmes de leurs droits

"Les femmes ne connaissent pas assez leurs droits, constate Josette Casse, directrice du CIDFF. *C'est notamment le cas dans le domaine professionnel où une femme sur quatre se sent discriminée."* Créés en 1975 pour informer les femmes sur la formation et la promotion professionnelle, avec une équipe de juristes, psychologues et conseillères emploi, les CIDFF interviennent aujourd'hui dans tous les domaines de la vie quotidienne. Chaque année, l'association traite 4 000 demandes. 70 % de questions juridiques et 30 % d'accès à l'emploi, à la formation et la création d'entreprise. *"Nous avons été les premiers à proposer des bilans de compétences et pouvons prescrire des formations financées par la Région. Avec le soutien du Conseil général, de l'Etat et de la Région, nous pilotons aussi une action pour aider les femmes de plus de 50 ans à retrouver un emploi."* Le CIDFF a des antennes à Eybens, Sassenage, La Mure, L'Isle d'Abeau, Voiron, Bourgoin-Jallieu et Pont-de-Chéruy.

>> Contact : 04 76 54 14 35.
9, rue Raoul Blanchard à Grenoble.

Rialto SOS femmes 38
Des hébergements d'urgence

"Il faut davantage de moyens pour secourir les femmes victimes de violences conjugales", plaide Françoise Paramelle, présidente de Rialto-SOS femmes 38 (Refuge inter-associatif en logement temporaire d'orientation). Créée en 2009 à Grenoble, cette association a ouvert deux appartements leur permettant d'être hébergées en toute sécurité, de quelques semaines à plusieurs mois. *"En Isère, 140 places d'hébergement d'urgence sont réservées aux femmes en danger. Si l'offre est satisfaisante en qualité et en quantité, il faudrait qu'elle soit répartie d'une manière plus équitable sur le département."* L'association est aussi un point « ressources » pour les travailleurs sociaux confrontés à des situations difficiles à gérer.

>> Contact : rialto38@hotmail.fr

>> Retrouvez les associations sur : www.isere-magazine.fr

Tétraplégique et entreprenant

Sylvain Meunier, 32 ans, tétraplégique, partage son temps entre son emploi à la mairie de Saint-Martin-d'Hères et l'animation d'une association qui favorise la rencontre entre personnes valides et handicapées.

>> *Pour Sylvain Meunier, le handi-hockey est le sport idéal pour promouvoir la mixité handi/valide.*

Bien que contraint par la paralysie de ses membres inférieurs à vivre en fauteuil depuis l'âge de 13 ans, à la suite d'un accident, Sylvain Meunier est autonome. Il vit dans un appartement à Grenoble, et se déplace seul. Seule concession au handicap, une auxiliaire de vie l'aide à domicile. Pour le reste, il vit sa vie tambour battant.

Ce jeune homme, originaire de Vendée, s'est installé à Grenoble en 2000, pour préparer un BTS d'informatique de gestion au Centre médico-universitaire Daniel Douady (CMUDD), avant de poursuivre un cursus en psychologie à l'Université de Grenoble. Si ses études ne l'ont pas enthousiasmé, sa vie d'étudiant l'a métamorphosé. *"J'ai choisi de m'éloigner du cocon familial pour voir ce dont j'étais capable. En six mois, j'ai acquis mon autonomie et découvert que la vie ne se limitait pas à la rééducation et au travail scolaire"*, raconte-t-il.

Sylvain s'étourdit dans les fêtes universitaires, rattrapant des lambeaux de l'adolescence dont son accident l'avait privé. *"J'ai eu envie de faire partager mon expérience festive à mes copains handicapés, logés en résidence adaptée,"*, poursuit-il. En août 2010, il crée son association, EASI (Espace d'animation sportive et interdisciplinaire) pour favoriser la rencontre entre personnes valides et handicapées. *"De manière générale, les gens nourrissent des préjugés sur le handicap, d'où des réactions maladroites. De leur côté, les personnes handicapées se regroupent souvent entre elles, au risque de se ghettoïser. L'association propose à ses adhérents des ateliers hebdomadaires ludiques mixtes de sport, théâtre, musique, bien-être, et jeux vidéo"*, explique-t-il.

Développer la mixité

Trois ans et demi plus tard, les résultats dépassent ses prévisions. EASI qui regroupe 90 adhérents handicapés et valides, étudiants ou non, a organisé, l'an dernier, 70 ateliers et 30 manifestations ponctuelles. *"L'Edhec (Ecole des hautes études commerciales) nous a même demandé de collaborer pour la reconnaissance de son parcours handi-valide, à l'occasion de sa course-croisière Trophée Terre, qui réunissait cette année 160 écoles et 3 000 étudiants"*, ajoute-t-il.

Sylvain a achevé ses études, et travaille depuis septembre à la mairie de Saint-Martin-d'Hères, où il s'occupe notamment de l'accessibilité des bâtiments. Il ne délaisse pas pour autant EASI, qu'il représente auprès de nombreux organismes. *"Nous commençons à être reconnus pour notre expertise et sollicités sur divers projets en France"*, précise-t-il, partagé entre une fierté légitime et la tristesse que trop peu d'associations, en France, s'inspirent du concept de mixité. Pour se ressourcer, il pratique régulièrement le handi-hockey. *"C'est ce sport qui véhicule le mieux la mixité handi-valide, car c'est la seule discipline qui, grâce à un matériel adapté, permet aux personnes en fauteuil électrique ou manuel et aux valides de s'affronter sur un même terrain."* On ne se refait pas ! ■

Marion Frison

168,5 millions d'euros pour le handicap

En 2015, le Conseil général consacrera 168,5 millions d'euros à la prise en charge du handicap, soit 2,8 % de plus que l'année précédente. 107,6 millions d'euros seront affectés à l'hébergement des adultes handicapés en établissements d'accueil spécialisés, et 1,8 million à leur hébergement en famille d'accueil agréée. Le Département versera aussi 40 millions d'euros au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH), une aide destinée à financer des heures d'auxiliaire de vie, du matériel technique (fauteuil roulant, appareil auditif…), ainsi que l'adaptation du logement ou du véhicule.

Contact : www.mda.fr

>>zoom

Un tournoi pour découvrir le handi-hockey

L'équipe d'EASI prépare la troisième édition du Tournoi handi-hockey, qui réunira le 21 mars sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, 24 équipes de 5 joueurs, avec la participation, notamment des Brûleurs de loup, de joueurs du FCG, des Centaures, des Yeti's, des Brûleurs de roues, mais aussi d'équipes étudiantes, d'InteGre (Accueil des étudiants étrangers), d'agents techniques de Saint-Martin-d'Hères, de patients de la clinique du Gresivaudan, ou encore du Shannon pub… Elles s'affronteront de 10 h à 17 h, lors d'une compétition acharnée mais conviviale. L'occasion de promouvoir les valeurs phares de l'association : mixité, convivialité et partage. Les spectateurs pourront s'initier à cette discipline, avant de prolonger la soirée lors d'un concert gratuit, assuré par le groupe d'EASI.

Contact : easi.grenoble@gmail. http://easi-grenoble.blogspot.fr

Photos © F. Pattou, T. Larchet

En savoir +
www.isere-magazine.fr

Appelez-moi maître !

Piloter des projets de compostage à l'échelle d'un quartier ou d'une collectivité, c'est possible grâce aux formations de maître-composteur du Conseil général.

On connaissait les guides, saviez-vous qu'il existe aussi les maîtres ? Depuis 10 mois, 14 stagiaires sont en formation pour devenir… maîtres-composteurs. Une initiative qui prend tout son sens lorsque l'on sait que la technique du compostage permet de réduire de 30 % le volume de nos déchets et donc d'autant les apports en centre d'incinération ou d'enfouissement.

Mère de trois enfants, Valérie, qui réside, en maison, près de La Tour-du-Pin, est guide-composteur depuis quatre ans et passionnée de jardinage. Elle s'est inscrite à cette formation pour approfondir ses connaissances et ouvrir de nouveaux champs de compétence. *"Ce stage m'a permis de confirmer mes gestes techniques. Mais c'est surtout la conduite d'opérations de recyclage des biodéchets à l'échelle d'un territoire qui m'a intéressée : comment créer et animer un réseau de guides-composteurs, déployer des outils de communication en articulation avec les collectivités ou encore informer le public"*, explique-t-elle.

A qui s'adresse cette formation ?

Financée par le Conseil général à travers son Plan de prévention des déchets, cette formation est ouverte à un public déjà sensibilisé aux techniques du compostage : techniciens de collectivités, ambassadeurs du tri, salariés associatifs, éducateurs à l'environnement, élus… *"L'objectif étant qu'ensuite, ils soient des animateurs et référents du compostage au service d'un territoire"*, explique Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement. Agréée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, elle est animée par deux experts reconnus, le sociologue Christian Nanchen, fondateur de Trièves compostage, et un spécialiste incontesté du jardinage biologique, Denis Pépin. Leur solide expérience est un atout supplémentaire pour les stagiaires.

Qu'apprennent-ils ?

"Nous étudions le fonctionnement des sols et revenons sur toutes les formes de compostage : individuel, partagé en pied d'immeuble, en centre-village ou dans les cantines scolaires. Nous nous intéressons aussi au recyclage des déchets verts à travers les techniques du paillage et du broyage, très utiles pour ne plus avoir à fréquenter les déchèteries, explique Christian Nanchen. *Enfin, un module a trait à la communication et à la création de réseaux…"* Cette formation s'achèvera fin février par la remise du tablier de maître-composteur à chacun des 14 stagiaires. Entretemps, tous ont rédigé un mémoire sur un projet qu'ils ont conduit dans une collectivité ou une association de leur village ou leur quartier. Pour en savoir plus sur les formations de guide et maître-composteur, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.isere.fr, rubrique environnement. ■

Richard Juillet

Pourquoi ont-ils suivi cette formation ?

Maud Caillou, ambassadrice du tri au Pays voironnais

"Des réponses concrètes."

Mon travail consiste à sensibiliser les habitants du Pays voironnais sur les bons gestes à effectuer en matière de prévention et de tri sélectif des déchets, mais aussi de compostage et de lombricompostage. J'installe régulièrement un stand sur les marchés et répond aux questions des usagers. Si je dispose d'une bonne formation théorique, j'avais besoin de pratiquer davantage les différentes techniques utilisées pour apporter des réponses concrètes aux habitants. Cette formation m'a permis de découvrir le paillage, technique naturelle de fertilisation des sols que je leur conseille désormais. Ils n'ont plus à apporter leurs déchets verts en déchèterie ni à acheter des engrais. Tout le monde est gagnant.

Benoît Stocart, conseiller municipal des Avenières

"Je suis bien armé"

Jusqu'à présent, mis à part le Sictom de Morestel qui mène des actions en faveur de la réduction des déchets à la source, il n'y avait pas d'initiative publique visant à développer le compostage individuel ou partagé dans ma commune. Membre de la commission communale de l'environnement et du développement durable, intéressé et disponible, je me suis inscrit à cette formation pour connaître le sujet à fond et pouvoir développer ensuite des actions concrètes dans ma commune. En projet, par exemple, l'introduction du compostage dans notre collège Arc-en-Ciers. Avec cette formation, je suis désormais bien armé.

© M. Giraud

>>Lexique

Compostage : traitement des déchets sur place par le producteur des déchets (dans les jardins, les pieds d'immeubles, les cantines, les espaces verts municipaux).

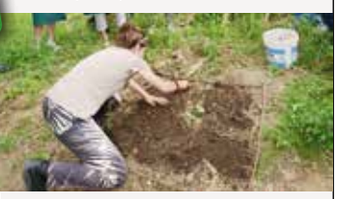

Paillage : procédé qui consiste à recouvrir le sol d'un jardin potager ou d'une haie, avec des végétaux : tontes de gazon, feuilles, branchages broyés…

Broyage : opération qui consiste à broyer les petits branchages, tailles de haies, de rosiers… à l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse (ici un paillage en pieds de tomates).

Tonte mulching : action qui consiste à laisser les tontes de gazon sur place. En se décomposant, elles fertilisent le sol.

L'abattoir de Grenoble est sauvé

Il est indispensable à l'agglomération grenobloise. Grâce à la mobilisation de ses usagers et des collectivités, l'avenir de l'abattoir est assuré.

Photos © F. Pattou

Le Conseil général a invité l'ensemble de ses partenaires à visiter le site, le 15 janvier dernier. Les travaux, d'une durée de 18 mois, viennent de débuter.

La fermeture de cet équipement de proximité aurait été catastrophique pour notre agriculture iséroise", estime Christian Nucci, vice-président du Conseil général en charge de l'agriculture, qui s'est emparé de ce dossier à bras-le-corps. *"Sa disparition aurait contraint les éleveurs à conduire leurs bêtes à Valence, Romans ou Chambéry. D'où un surcoût lié au transport avec des conséquences désastreuses pour nos exploitations"*, ajoute de son côté Eric Rochas, président de la SCIC, et lui-même éleveur à Méaudre. De fait, les fermetures d'abattoirs, et leur remplacement par des équipements distants de plus de 80 kilomètres, se traduisent toujours par une réduction du nombre des éleveurs locaux.

L'abattoir de Grenoble a bel et bien frôlé la fermeture. Cet équipement, situé au Fontanil-Cornillon, à 15 kilomètres de Grenoble, en bordure de l'A 48, a été construit en 1967 par la Ville de Grenoble, et conçu pour l'abattage de 10 000 tonnes de viande par an. La réorganisation des acteurs industriels de la viande, dans les années 2000, s'est traduite par une baisse de l'activité, tombée à moins de 3 500 tonnes en 2008. A cette date, pour garantir sa pérennité, le Conseil général a accepté de le gérer avec la Ville, au sein du SYMAA (Syndicat mixte Alpes abattoirs). En janvier 2013, après cinq années difficiles, la société d'exploitation déléguée est mise en redressement judiciaire. Les usagers de l'équipement (éleveurs, artisans bouchers et négociants) se regroupent alors au sein d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), pour pérenniser son fonctionnement, avec le soutien des collectivités.

Gage de traçabilité

La liquidation de l'abattoir aurait porté un coup fatal à la filière de vente directe plébiscitée par les consommateurs, que développe le Conseil général, et qui concerne aujourd'hui 2 000 agriculteurs isérois. Gage de traçabilité (un vétérinaire des services de l'État est présent en permanence sur le site), ces circuits courts de commercialisation représentent de nouveaux débouchés pour les exploitations agricoles. Enfin, pour Jean-Claude Darlet, le président de la Chambre d'agriculture de l'Isère, *"il était inconcevable de fermer un abattoir situé au cœur d'un bassin de consommation de 500 000 personnes. Et ce d'autant plus que c'est le seul abattoir multi-espèces de l'Isère : bovins, ovins, porcins, chevaux, daims et autruches"*, précise-t-il.

Pour sauver l'équipement, les collectivités ont abandonné une créance de 160 000 euros, et accepté de financer sa requalification, à hauteur de 3,1 millions d'euros. Sa capacité maximum sera ramenée de 10 000 tonnes à 3 700 tonnes par an, les chaînes bovines et ovines seront modernisées et les installations techniques rénovées, pour réduire les coûts d'exploitation. Autre intérêt, sa modernisation devrait ouvrir de nouvelles perspectives, notamment dans le domaine de la restauration collective, encore confidentielle. ■

Marion Frison

>> Les partenaires : les usagers de l'abattoir • Le Conseil général de l'Isère (51 %), la Métropole, la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, et les Communautés de communes du Massif du Vercors et du Grésivaudan • La Région Rhône-Alpes • La Chambre d'agriculture de l'Isère.

>> L'avis de

Christian Nucci, vice-président du Conseil général, chargé de l'agriculture

"Une mobilisation exemplaire"

Depuis 2009, les collectivités locales et la Chambre d'agriculture de l'Isère sont mobilisées en faveur de cet outil, qui permet à de nombreux éleveurs de faire abattre leurs bêtes à moins de 50 kilomètres de chez eux et de valoriser leur production. Compte tenu de l'enjeu du maintien de cet équipement de proximité, nous avons souhaité consolider son ancrage local. A l'occasion de la réforme territoriale, quand la Métropole s'est substituée de droit à la Ville au sein du Syndicat mixte Alpes Abattoir, nous avons accueilli trois nouvelles intercommunalités, la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, et les Communautés de communes du Massif du Vercors, du Grésivaudan. La Communauté de communes de Bièvre-Est doit également nous rejoindre. Nous avons aussi convaincu la Région Rhône-Alpes de financer les travaux de l'abattoir à hauteur de 419 000 euros. Sans cette mobilisation générale, rien n'aurait pu être fait.

Espace d'expression
des groupes politiques du Conseil général

DE LA GAUCHE...

Majorité départementale

Groupe Socialiste et apparentés

Pas d'austérité en Isère

■ Au Conseil général, le taux d'imposition n'a pas augmenté depuis neuf ans et l'endettement reste modéré parce que nous travaillons chaque jour à améliorer l'usage de nos dépenses. Cette bonne gestion a pour unique but de répondre le plus utilement possible aux besoins de chacun.
Priorité à l'équité pour tous : reconstruction ou rénovation de 79 collèges sur 96, prise en charge totale de nos personnes âgées les plus pauvres, contrat éducatif isérois pour favoriser l'ouverture au monde des collégiens, gratuité des musées départementaux…
Priorité est donnée également au développement de tous les territoires : plan de relance de l'économie de 25 millions d'euros pour soutenir l'emploi, 1er budget de transport départemental (hors Ile-de-France), plan très haut débit, lutte contre la désertification médicale, dotation annuelle de 35 millions d'euros pour financer les équipements et projets des communes, 13 maisons du Conseil général réparties dans toute l'Isère…
Nous soutenons des politiques de solidarité attentives et des services publics de proximité au-delà de nos missions obligatoires et nous investissons pour le développement de nos territoires sans compromettre les besoins de demain. ■

Groupe Communiste et Gauche partenaire

Assurons toujours mieux les solidarités dues aux âges de la vie sur tous les territoires

■ Notre ami, notre camarade, notre collègue René Proby nous a quitté/es. Conseiller général et maire de Saint-Martin-d'Hères, il était un élu-militant communiste, passionné, généreux, honnête, direct, qui écoutait, analysait, préconisait. Au sein de l'Assemblée, il portait haut et fort avec son franc-parler, les réflexions et suggestions de notre groupe politique pour la promotion des services et équipements publics en Isère, comme pour sa ville. Ensemble, nous disions souvent, qu'il ne pouvait y avoir de développement durable sans développement social, de développement social sans développement économique basé sur l'emploi et non sur la finance.
C'est bien là le sens du soutien des élus/es de notre groupe Communiste et de la Gauche partenaire, aux politiques publiques sociales et économiques du Conseil général, et nos demandes de poursuivre et amplifier les investissements publics en Isère pour l'emploi.
C'est aussi le sens de nos actions communes pour obtenir de la solidarité nationale plus de moyens pour nos solidarités locales.
Les finances existent dans notre pays !!!
A condition de les empêcher de fuir dans les paradis fiscaux. L'évasion fiscale coûte entre 60 et 80 milliards à la France chaque année.
En 2014, les actionnaires du CAC 40, ont touché 46 milliards d'euros de dividendes et 10 milliards d'euros d'actions gratuites !!!
Que l'Etat récupère au plus vite cet argent et annule les 11,5 milliards qu'il prélève sur les dotations des collectivités, dont 31,5 millions en 2015 pour l'Isère.
Ces sommes seraient plus utiles pour financer une politique plus ambitieuse de grands travaux pour mieux répondre aux attentes des habitants, des entreprises notamment celles du BTP.
Nul doute que les prochains élu-e-s départementaux poursuivront ces politiques publiques au service des habitants /es sur l'ensemble des territoires pour toujours mieux assurer les solidarités liées aux âges de la vie. ■

Groupe Europe Ecologie les Verts

Transition écologique et citoyenne ou politiques du siècle dernier : le temps du choix

■ L'hésitation n'est plus permise. Les crises écologiques, économiques, politiques et sociales menacent la cohésion nationale et le pacte républicain. Cette situation exige des réponses fortes et des choix clairs. En 2001, les écologistes ont permis une nouvelle majorité sur des bases plus saines, au service des Isérois. Quatorze ans plus tard, le constat est celui d'une dérive d'un président et d'une majorité socialiste qui tourne le dos aux grands enjeux. Il est vraiment désolant qu'en 2015, les débats au sein de l'assemblée portent encore sur la relance du projet d'autoroute entre Grenoble et Gap, projet irréaliste car beaucoup trop cher, au moment où la majorité a fait le choix d'une baisse brutale des aides aux transports publics urbains.
Il est vraiment temps que le Département rentre dans le XXIe siècle et oriente différemment son action en tenant compte de la réalité de vie des Isérois.
Il existe une voie entre une majorité socialiste qui a oublié ses valeurs et une droite revancharde, celle d'une transition écologique et citoyenne. ■

...À LA DROITE

Opposition départementale

L'heure du bilan a sonné !

■ A quelques semaines du renouvellement de l'assemblée départementale, il est temps de faire les comptes de l'action menée par l'actuelle majorité rose-rouge-verte. Et le compte n'y est pas pour notre département et les Isérois. La gestion du Conseil général, présentée comme "vertueuse, responsable et offensive", repose en réalité sur une "illusion" :
L'illusion du désendettement : quelle bonne gestion ? L'actuelle majorité départementale passe sous silence l'endettement vertigineux de structures satellites qui dépendent du Département comme par exemple le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC) endetté à hauteur de 713 millions d'euros.
L'illusion de la maîtrise de la fiscalité : les impôts locaux ont augmenté de 19 % entre 2002 et 2006 ; 800 millions d'euros ont été ponctionnés sur les 9 dernières années au détriment du pouvoir d'achat des familles et de la compétitivité des entreprises ; le coût de la vie imposé aux familles a augmenté avec la fin de la gratuité des transports scolaires.
L'illusion des grands projets : en 14 ans, la majorité départementale n'a fait sortir de terre aucun grand projet structurant de nature à dynamiser l'emploi et l'économie en Isère. Les programmes Minatec et ST Micro Electronics, qu'André Vallini ne perd jamais une occasion de récupérer à son profit, ont été initiés avant 2001 par la précédente majorité de droite.
Et que dire de certains projets tels que l'achèvement d'A51, l'élargissement d'A480 ou l'échangeur du Rondeau qui ressurgissent comme par enchantement, en cette nouvelle période électorale. Hasard ou coïncidence ? Aujourd'hui plus personne n'est dupe !
Depuis 14 ans, la majorité départementale mène une politique en trompe-l'œil, souvent incantatoire, sans ambition et sans vision prospective. La grande illusion n'a que trop duré. Notre département mérite beaucoup mieux ! L'Isère qui dispose d'atouts considérables (sa position géographique, son tissu économique, ses compétences humaines et la qualité de son enseignement, son tourisme…). doit retrouver son dynamisme. ■

de photos sur www.isere-magazine.fr

La Fabrique : la culture à 360°

À Saint-Jean-de-Bournay, au cœur d'un canton rural, La Fabrique est un lieu unique d'échanges, de création et de formation artistiques, qui fait rayonner la culture tous azimuts. Un exemple à suivre.

À trente minutes de Bourgoin-Jallieu et de Vienne, au cœur du canton rural de Saint-Jean-de-Bournay, c'est un endroit unique en Nord-Isère, original et multifacettes. *"Ici, nous faisons vivre la culture à 360°, avec 650 adhérents de l'amateur au professionnel, du jeune enfant au senior, et des activités dans tous les domaines du spectacle vivant"*, souligne Émilie Blanc, chargée de projet à La Fabrique.

Créée en 2011 dans une zone industrielle de Saint-Jean-de-Bournay, sur un site atypique – les locaux d'une ancienne usine de soutiens-gorge achetés et rénovés par la municipalité –, La Fabrique est devenue un lieu incontournable de création, de rencontres et de formation artistique en Nord-Isère. *"Sa mission, c'est d'ouvrir la voie à la découverte, à la pratique artistique et aux échanges autour des arts du spectacle"*, explique la chargée de projet.

Les arts pour tous

En offrant des activités souvent inexistantes en milieu rural, La Fabrique veut avant tout rendre la culture accessible à tous. Elle propose des ateliers hebdomadaires et des stages, qui réunissent 140 adhérents amateurs, âgés de 4 à 76 ans, dans des domaines variés : danse et percussions africaines, théâtre, capoeira, danses traditionnelles et country, hip-hop… Elle met aussi à disposition des musiciens amateurs ou professionnels des studios de répétition et d'enregistrement tout équipés, à un prix très accessible (5 euros de l'heure).

Pour promouvoir la découverte artistique à l'échelle de son territoire, elle organise également des actions "hors les murs", avec des interventions d'artistes professionnels dans une cinquantaine de structures — écoles, hôpital, centres sociaux, maisons de retraite… *"Plus de 5 000 personnes ont déjà pu bénéficier de ces initiations artistiques"*, précise Émilie Blanc. Au total, avec dix salariés permanents et de nombreux intervenants, artistes, formateurs ou techniciens, soit 47 équivalents temps pleins, La Fabrique compte parmi les cinq premiers employeurs du pays saint-jeannais.

Un bouillon de culture

La Fabrique joue par ailleurs un rôle de moteur en Nord-Isère : plusieurs associations et initiatives sont nées de ce lieu. Dernier exemple en date : un projet de clowns en maison de retraite, avec des artistes qui se sont rencontrés lors d'une formation ici. Chaque année, 130 artistes et techniciens suivent en effet des formations professionnelles à La Fabrique, dans le domaine musical, administratif ou en lien avec les arts de la scène et de la rue. *"Elles leur permettent d'approfondir leurs connaissances et de compléter la palette de leurs compétences artistiques."*

Des résidences pour les pros

La Fabrique, c'est aussi un endroit où de nombreux spectacles sont créés, grâce aux résidences proposées aux artistes professionnels ou en voie de professionnalisation (une quinzaine chaque année), sur une période de quelques jours à plusieurs semaines. En échange de la mise à disposition du lieu, les artistes restituent le fruit de leur travail lors d'évènements auxquels contribue La Fabrique, comme le festival 100 Détours, fin septembre, qui accueille 25 spectacles durant huit jours, dans différents villages du Nord-Isère. ■

Sandrine Anselmetti

>> Contacts : La Fabrique, 04 74 79 51 67, www.jaspir.com

La Fabrique JASPIR en chiffres
650 ADHÉRENTS
2 STUDIOS (répétition, enregistrement)
1 SALLE pour ateliers et création de 110 m²
1 SALLE de répétition et de résidence artistique de 55 m²

Un soutien du Conseil général

Photos : © D.R.

Le Conseil général est un des soutiens financiers de La Fabrique. *"En participant à l'éducation artistique et à la diffusion des pratiques amateurs auprès des habitants, La Fabrique facilite l'accès à la culture en milieu rural et crée du lien social"*, souligne Pascal Payen, vice-président du Conseil général chargé de la culture. Sa démarche culturelle s'inscrit dans le cadre d'un développement territorial et d'un dynamisme économique, puisqu'au total elle représente une quarantaine d'emplois.

© Myriam Ribon

RECYCL'ECO
A Saint-Sauveur

>> A La Ressourcerie de Saint-Sauveur, près de Saint-Marcellin, les clients sont assurés de trouver leur bonheur, à petits prix.

Ressourceries : consomm

Vous voulez vous meubler à petit prix, équiper votre local associatif, trouver des idées de cadeaux ou de décors originaux ? Une adresse s'impose, la ressourcerie.

"Ce qui ne sert plus aux uns peut être utile aux autres". L'idée n'est pas nouvelle. Les Compagnons d'Emmaüs l'ont mise en pratique dès 1949, dans un esprit caritatif. De nombreuses recycleries et autres boutiques solidaires leur ont emboîté le pas. Mais il a fallu attendre les années 2000 pour que les ressourceries fassent une percée spectaculaire en France. 222 d'entre elles sont aujourd'hui fédérées au sein d'un réseau national, dont sept en Isère, ce qui en fait le premier département de France. *"Quatre facteurs expliquent cette tendance. D'abord, ce sont la pression environnementale et la crise économique. Vient ensuite la mode du vintage et le changement de comportement des consommateurs, qui n'hésitent plus à acheter d'occasion. Enfin, les ressourceries créent des emplois"*, explique un référent du Réseau national des ressourceries de France.

Le principe des ressourceries consiste à collecter des objets destinés à être jetés et à les restaurer avant de les revendre à prix modique, permettant à des milliers de personnes de s'équiper à moindre frais. *"Nous proposons du matériel en bon état, parfois même neuf car nous avons un partenariat avec une grande surface d'ameublement"*, raconte Suzanne Civier, directrice de la Ressourcerie de Bièvre-Valloire, à Saint-Pierre-de-Bressieux, qui a récemment mis en vente un lot de matelas deux places neufs, au prix de 40 euros. Une aubaine pour Mathieu et Jeanne, qui n'ont pas hésité à ouvrir leur porte-monnaie. Le jeune couple s'est également offert un buffet bas, une table et six chaises en bois d'ébène à 200 euros, pour meubler sa salle à manger.

Les ressourceries permettent aussi à des publics en rupture d'emploi de renouer avec le monde du travail et d'acquérir de l'expérience, tout en bénéficiant d'un accompagnement. A l'image de Lydie, salariée en contrat d'insertion chez Recycl'Eco, à Saint-Sauveur, près de Saint-Marcellin, qui après des années de galère, rêve de travailler dans la vente. *"Dans la boutique, j'apprends à surmonter ma "peur" des clients, je reprends confiance en moi."*

Des objets qui ont une âme

Si la plupart de ces "boutiques solidaires" proposent une grande diversité de produits, on assiste à l'émergence de magasins spécialisés. A l'image de l'Arche aux jouets, à Fontaine, dans l'agglomération grenobloise, dont les jouets en bois recyclés ont gagné leurs lettres de noblesse. De son côté, la Régie de quartier Villeneuve- Village Olympique de Grenoble a ouvert Le Pêle-Mêle, une boutique de réemploi, où l'on trouve notamment des meubles de récupération customisés. C'est aussi un lieu de rencontre, où l'on va boire un verre, chiner un bel objet, et même bricoler.

>> Qui donne ?

Suzanne Civier, directrice de la Ressourcerie de Bièvre-Valloire

La notion d'entraide se développe et les dons affluent. La crise n'y est certainement pas étrangère. Des personnes qui auparavant mettaient les objets dont ils ne se servaient plus en vente sur Internet y ont renoncé, et préfèrent nous les apporter. En dix mois, nous avons reçu à la ressourcerie 587 donateurs, provenant de tout le territoire.

Photos © F. Pattou

>> Qui achète ?

Françoise, 62 ans

Je suis entrée, sans savoir que les articles vendus ici sont fabriqués par des personnes en insertion. Le concept me plaît beaucoup. Contrairement à ce que l'on voit souvent dans les recycleries traditionnelles, les objets sont bien mis en valeur. Je ne recherche rien de particulier, mais si j'ai un coup de cœur, je me laisserai tenter.

Michel, 60 ans

Des amis m'ont parlé de cette boutique éphémère, et je suis venu faire mon shopping. Pour moi, c'est un acte militant, car je suis un fervent partisan de l'économie sociale et solidaire. L'année dernière, j'ai trouvé dans une ressourcerie un très joli tableau que j'ai offert à ma sœur.

Témoignages recueillis à la boutique éphémère "2e acte" à Grenoble portée par un collectif d'associations d'insertion et de réemploi des objets.

ez autrement !

Autre tendance en vogue, les Repairs cafés permettent de redonner vie à des objets qui autrement fileraient à la poubelle. Des réparateurs bénévoles proposent leur aide aux "réparateurs de fortune", qui apportent indifféremment du matériel électroménager, des ordinateurs, parfois même des vêtements à recoudre… Le premier Repair café permanent en France a ouvert à Saint-Égrève, dans l'agglomération grenobloise, en 2013. Depuis, d'autres lui ont emboîté le pas. Un excellent moyen de réduire nos 573 kilos annuels de déchets produits par Isérois. ■

Marion Frison

En savoir +

Liste des ressourceries :
https://www.isere.fr/environnement/reduire-dechets/comment-reduire-dechets/recycler-reparer

>> Question à

Pierre Ribeaud vice-président du Conseil général délégué à l'économie sociale et solidaire

"Les ressourceries ont une dimension environnementale"

Quel est le rôle des recycleries en Isère ?

Elles ont leur place dans notre société et sont une composante de l'économie sociale et solidaire, créatrice d'activité et d'emplois. Les ressourceries offrent des opportunités en termes de pouvoir d'achat et d'insertion professionnelle. En 2015, Le Conseil général financera des projets qui favorisent leur développement, dans la limite de notre cadre budgétaire.

Ensuite, les ressourceries ont une dimension environnementale qui répond à l'objectif de réduire de 7 % le volume des déchets en Isère dans le cadre du Plan de gestion des déchets ménagers mis en place en 2008. Ce plan recommande notamment le recours au recyclage, principale alternative à l'incinération et à la mise en décharge, dans des conditions économiquement acceptables, avant toute modalité de traitement. Le réemploi des objets, meubles, électroménager, informatique, cycles… est une des solutions.

Rien ne se jette, tout se récupère

Quelques livres pour une longue soirée, un peu de vaisselle pour remplacer un service ébréché, une poussette pour le petit dernier, de l'électro ménager, du matériel informatique… En poussant la porte de Recycl'Eco à Saint-Sauveur, près de Saint-Marcellin, les clients sont assurés de trouver leur bonheur, à prix dérisoire, parmi les centaines d'objets présentés en rayons. Ici, rien ne se jette, tout se récupère. Objectif : offrir une seconde vie aux objets qui étaient destinés à la benne, dans un esprit écologique et solidaire. La boutique, créée en 2011 par l'association PA-ISS (Pôle d'activités et d'innovations sociales et solidaires), emploie 14 salariés en réinsertion accompagnés par trois encadrants techniques et deux chargés d'insertion. *"En parallèle nous les formons et les accompagnons dans leur démarche de retour à l'emploi"*, explique Jean-Jacques Chalvin, responsable commercial de Recycl'Eco à saint Sauveur. En moins d'un an, l'association a déjà traité 350 tonnes d'objets divers.

LA RESSOURCERIE DE BIÈVRE-VALLOIRE

A Saint-Pierre-de-Bressieux

Une caverne d'Ali-baba

C'est dans une ancienne usine, au cœur du village de Saint-Pierre-de-Bressieux, que la Ressourcerie de Bièvre-Valloire a ouvert sa boutique solidaire, sur 300 m², en janvier 2014. Elle y vend, à prix modique, des objets récupérés et restaurés dans ses ateliers, par neuf salariés en contrat d'insertion. On peut acheter un canapé pour 25 euros, un réfrigérateur pour 50 euros, une valise pour 1 euro ; les vêtements adultes coûtent 2 euros… Au gré des arrivages, on trouve même quelques pièces rares de collection, comme ce tapis persan cédé 90 euros ! Si ces articles sont si bon marché, c'est qu'ils ont été donnés à l'association, qui gère un chantier d'insertion. *"Nous collectons toutes sortes d'objets, dont nous pouvons prendre livraison à domicile, gratuitement"*, précise Suzanne Civier, directrice de la Ressourcerie. Dans l'atelier voisin, le personnel trie, nettoie, teste et remet en état les objets qui seront revendus. L'an dernier, l'association a valorisé 95 tonnes de matériel.

L'ARCHE AUX JOUETS

A Fontaine

Des jeux éthiques

Cheval à bascule, jeux de stratégie, billard hollandais, mobilier d'enfants… tout est en bois à l'Arche aux Jouets, à Fontaine, dans l'agglomération grenobloise. A 10 euros le puzzle trois pièces premier âge, 50 euros l'avion biplan en bois massif, les prix sont imbattables. *"Si nos articles sont si bon marché, c'est que nous travaillons exclusivement à partir du bois de récupération que nous donne Emmaüs"*, explique Gilles Garcin, chargé d'insertion à l'Arche au jouets. Ce chantier d'insertion, géré par l'Amafi (Association multi-services pour l'aide aux familles et à l'insertion) emploie 19 salariés, et propose plus de 200 références de jouets. Des pièces uniques exclusivement.

© OT Corrençon-en-Vercors

Au cœur du massif et du Parc du Vercors, entre 1 000 et 2 300 m d'altitude, Corrençon est typiquement une station-village, chaleureuse et authentique. Vin chaud et fondue, chalets et clocher, rando et VTT...

Corrençon, le Vercors

Illustration : © Bruno Fouquet

C'est le dernier village du plateau des Quatre Montagnes. Venant de Grenoble et de la vallée, on passe d'abord Lans-en-Vercors, 2 600 habitants, puis Villard-de-Lans, 4 500 habitants, avant d'arriver finalement à Corrençon, en cul-de-sac et à l'orée de la réserve naturelle des Hauts Plateaux. On tombe sous le charme de ce village à l'architecture préservée autour d'un clocher, alternant chalets de bois et maisons de pierre typiquement vercorine aux pignons lauzés. Les pentes douces tout autour abritent des forêts et quelques hameaux avec leurs fermes et de grandes bâtisses joliment restaurées pour l'accueil des touristes.

A 40 km de Grenoble, par Lans-en-Vercors, et 30 km de Pont-en-Royans par les gorges de la Bourne, la commune s'étage entre 1 050 mètres, altitude du village, et 2 300 mètres d'altitude, sommet de la Grande Moucherolle. Ajoutons qu'elle se situe exactement à égale distance du pôle Nord et de l'équateur : le 45e parallèle passe au centre de son territoire et une stèle lui est dédiée en pleine forêt. Ce village de 375 habitants et 4 000 lits touristiques constitue un camp de base idéal pour une multitude d'activités montagnardes. C'est tout à la fois une station de ski alpine et nordique, bien intégrée dans le paysage. Le tourisme et l'agriculture, les marmottes et les aigles royaux, la roche et la forêt cohabitent en bonne harmonie dans ce cadre exceptionnel.

Tourisme nature et de terroir

Lorsque la neige est au rendez-vous, les amateurs de glisse blanche se régalent sur le magnifique domaine nordique des Hauts-Plateaux du Vercors ou sur les pistes alpines de Villard-de-Lans/Corrençon.

L'origine de la station de Corrençon remonte à 1962 avec la création du télésiège de Combeauvieux, au Clos de la Balme, et l'aménagement de petites pistes aux abords

chic et nordique

En savoir
www.isere-magazine.fr

du village, puis d'un véritable stade de neige. Dans la foulée, furent construits quelques hôtels, gîtes ruraux, lotissements de chalets et de petits immeubles. Le syndicat d'initiative fut créé en 1966, deux ans avant les Jeux Olympiques de Grenoble qui donnèrent au Vercors ses lettres de noblesse en matière de pratique du ski de fond. Cette vocation nordique ne s'est jamais démentie depuis. Autres dates importantes : 1970, création du parc naturel régional du Vercors,1983, liaison des domaines alpins de Villard-de-Lans et de Corrençon-en-Vercors, 1985, création de la réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors, mais aussi création d'un golf de 9 trous qui sera étendu à 18 trous en 1991. 2014 a été marqué par la modernisation de la station avec l'inauguration, au Clos de la Balme, du Télémix : 44 sièges de 6 places et 8 cabines de 10 places. Sur le même tracé que l'ancienne remontée mécanique, il propulse vers les sommets skieurs et piétons au débit de 2 000 personnes à l'heure. Un investissement de 8 millions d'euros, incluant également des enneigeurs. La coloration touristique de Corrençon s'est ainsi affirmée au fil des années. Outre une station de ski, c'est un point de départ privilégié pour emprunter le GR91 (voir encadré) qui traverse le massif du nord au sud. Corrençon attire aussi les amoureux de nature et des sports de plein air, mais aussi de saveurs du pays. Même si l'économie locale repose essentiellement sur le tourisme, l'agriculture reste vivante autour de l'élevage et de la transformation. Avec de bons produits de terroir et des paysages piqués de vaches au pré et de moutons transhumants, cette agriculture participe pleinement à l'attrait de la destination.

Un village un brin huppé mais familial

Tout en restant convivial et sans chichi, Corrençon est le village le

>> Avec 375 habitants, le village a gardé son âme tout en se modernisant.

>> La station est labellisée "Famille plus".

>> Le domaine nordique des Hauts Plateaux offre un cadre exceptionnel.

>> Stèle dédiée au 45e parallèle de latitude Nord. On est ici à mi-chemin entre le Pôle Nord et l'Equateur...

Le luxe au cœur de la nature

© C. Lacrampe

>> Karine et Christophe Argoud-Puy (chèvrerie des Cabrioles) produisent des fromages fermiers frais ou affinés, estampillés Parc du Vercors. Pâture et foin de pays pour leur troupeau. Christophe est également moniteur de ski à la station.

© C. Lacrampe

>> Hervé Pasquet, originaire du Jura, Isérois depuis 1996, avait fondé avec succès la Petite Ferme à Grenoble. Cet entrepreneur passionné d'œnologie, vient de reprendre le restaurant des Hauts Plateaux, à l'orée du golf, plein de projets en tête.

© C. Lacrampe

>> Liliane Repellin gère avec son frère Jean-Jacques l'hôtel-restaurant Les Clarines, ouvert par leurs parents en 1962. L'ancien relais de poste est devenu un hôtel trois étoiles style chalet de montagne, avec spa et table de tradition gourmande.

plus « huppé » du Vercors, toute proportion gardée. Ce n'est pas Mégève non plus ! Ici pas de boutiques de luxe, mais des fermes et des familles du cru qui tiennent des hôtels coquets et des magasins de sports. Et tout de même un golf estampillé du label Opus Golfs qui distingue les plus beaux parcours de France et d'Europe. Ouvert du 1er mai à fin octobre, celui-ci attire une clientèle privilégiée. Les golfeurs jouissent d'un parcours de montagne de toute beauté au pied des sommets et au milieu des sapins. Quelques chambres et équipements luxueux attirent de même une clientèle aisée. L'hôtel familial des Clarines s'est doté d'un espace spa et bien-être haut de gamme, les suites de l'hôtel du golf sont splendides, des espaces cocooning tout de bois blond comme la cabane chic implantée dans les bois du Clariant invitent aussi à des moments privilégiés, sans oublier les plaisirs de la table étoilée Michelin du Bois Fleuri à l'Hôtel du golf.

Les yeux doux aux sportifs de haut niveau

D'autres tables de pays permettent d'apprécier les saveurs du Vercors, des truites de pays aux tommes de chèvre du village, des recettes d'antan réinterprétés, des ambiances chalet de montagne ou cabane de trappeur (voir encadré). Corrençon-en-Vercors, village authentique, vierge de construction moderne, adhère à la charte des Villages de montagne. Préservé, au cœur de la nature, il ne souffre pas pour autant d'isolement. A 5 km de Villard-de-Lans, il offre, à proximité, tous les commerces et les services urbains. Moyennant quoi, les Corrençonnais jouissent d'une vie montagnarde équilibrée.

Une autre caractéristique de la station est sa vocation familiale. Corrençon bénéficie du label "Famille plus". Le hameau des Rambins, au pied des pistes, est conçu pour le plaisir, l'éducation et la sécurité des enfants avec Babysnow, une exclusivité de la station pour la découverte de la glisse dès 11 mois (!), avec tapis neige, téléskis

© OT de Corrençon

Corrençon : porte de la Grande Traversée du Vercors

Parmi les 3 000 km de sentiers balisés qui sillonnent le massif, les Grandes traversées du Vercors – GTV – font un peu figure d'aristocrates... Le village de Corrençon-en-Vercors est bien connu des randonneurs comme point de départ de la traversée du massif du Vercors dans sa partie la plus sauvage, c'est-à-dire par ses Hauts Plateaux et le GR91. Celle-ci relie Corrençon à Chatillon-en-Diois, en traversant la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors (48 km, 1 657 m de dénivelé), sans croiser ni route, ni village. Deux nuits de bivouac ou en cabane sont généralement à prévoir. Mais si Corrençon nous ouvre les portes d'un paradis naturel préservé propice à de bien belles sensations, s'aventurer sur les Hauts Plateaux ne s'improvise pas, surtout en hiver. Le randonneur doit se renseigner sur les conditions météorologiques, se faire accompagner s'il est novice et s'équiper : vêtements adaptés aux conditions extrêmes, skis ou raquettes, carte d'état-major, boussole, couverture de survie, ration alimentaire, voire balises, GPS, radio... On sait que sur ce massif, le brouillard tombe parfois d'un coup en dissimulant les repères, que le vent ou la neige peuvent effacer les traces. Il n'en reste pas moins que randonner sur les Hauts Plateaux, en prenant le temps de s'imprégner de l'ambiance sauvage, est une expérience unique. Lorsque le ciel est pur et que le soleil fait briller la neige c'est même une féerie !

>> www.parc-du-vercors.fr

>> Découverte

© C. Lacrampe

Une station nordique aux quatre saisons

Durant l'été 2014, Corrençon s'est dotée de nouveaux équipements afin de développer sa vocation nordique et surtout la pratique du biathlon (ski de fond/tir à la carabine), jeune discipline olympique où la France, et particulièrement l'Isère, se distinguent. Désormais, à la belle saison, les golfeurs et les vaches du pré voisin regardent tourner les skieurs à roulettes... Aménagée à l'orée de la réserve naturelle des Hauts Plateaux, cette piste goudronnée pour le ski à roulettes, de 14 km de long, est l'une des plus longues d'Europe. On y pratique le ski à roulettes dès la fonte des neiges, et, en hiver, le ski de fond classique et le skating. Au centre de cette boucle et au cœur d'une belle clairière, a été aménagé un stade de pas de tir de biathlon de 25 cibles homologué pour les compétitions nationales. Ce nouveau centre d'entraînement accueille toute l'année des athlètes de haut niveau, des jeunes sportifs en formation, mais aussi des amateurs. L'ESF nordique y propose plusieurs activités encadrées ouvertes à tous. L'accès du circuit pour la pratique du biathlon et du ski est payant et réglementé. Le matin, le site est réservé aux athlètes de haut niveau, aux clubs, comités ou fédérations de ski. L'après-midi, il est ouvert à tous. Location de matériel pour la pratique du ski à roulettes et du tir, dès la fonte des neiges.

>> www.vercorsbiathlonskiroue.com 04 76 95 82 26. Biathlon et ski-roue avec l'ESF : 06 82 63 60 07.

Une escale cosy au Grand Nord...

Voici un refuge de montagne 100% nature et hors du temps, rénové en 2014 avec goût par Céline, Maude, Tom et Dimitri. Depuis le golf et le foyer de fond de Corrençon, il faut marcher 2 km en sous-bois pour accéder à cette cabane de trappeur en fuste, toute de bois cosy et paisible dans sa clairière. Les randonneurs et les skieurs apprécient d'y faire escale pour un pot, un repas, une soirée à thème, un bivouac. Sous les lampions, vous dégustez une soupe, du saumon comme au Canada, des ravioles au bleu du Vercors, de la raclette à la bougie, une tarte maison... Un vrai petit paradis, sans eau courante ni électricité, pour déconnecter du stress citadin.

© OT de Corrençon Saint Charles

>>www.auberge-clariant.com

… et un nouveau hameau de bois

Elles sont cinq familles à s'être associées dans une démarche collective pour faire sortir de terre à l'orée du village de Corrençon-en-Vercors, un petit hameau de maisons à ossature bois. Toutes sont économes en énergie et réalisées à base de matériaux sains et locaux. Elles ont été édifiées entre 2013 et 2014, essentiellement en auto-construction, par des employés de la SARL de John Sauvajon, enfant du pays. Cette entreprise de charpente, menuiserie et travail du bois, fondée au début des années 2000, forte d'une dizaine d'employés, promeut la construction bois en Vercors en association avec d'autres artisans du Vercors. L'esprit coopératif !

© C. Lacrampe

pour débutants, jardin d'enfants, maison des enfants, chemin des Secrets, abri des Héros.. Au total ce sont 25 hectares dédiés aux enfants, de mi-décembre à fin mars.

Dernière connotation marquée de cette station : sa sportivité tendance biathlon. Les athlètes de haut niveau croisent ici les élèves de la cité scolaire sport/études de Villard-de-Lans en ski à roulettes, à l'entraînement sur la nouvelle piste de ski-roue/ski de fond (voir encadré).

Coûte que coûte, Corrençon poursuit ainsi son développement de façon modérée, dans le respect de cet environnement qui fait sa richesse. Des particuliers construisent leurs maisons en privilégiant l'utilisation du bois. Lorsqu'il s'agit d'améliorer des équipements pour la station, les villageois sont les premiers à retrousser leurs manches, au sens propre. Au nombre des projets à moyen terme : un club house pour le golf et un site d'accueil pour les sportifs de haut niveau. ■

Corine Lacrampe

>> Office de tourisme : 04 76 95 81 75 www.correncon-en-vercors.fr

>> La station s'intègre harmonieusement dans le paysage.

© OT de Corrençon

© OT de Corrençon

L'action du Conseil général

Corrençon-en-Vercors fait partie du canton de Villard-de-Lans. La station est aidée par le Département à plusieurs titres et ses dossiers sont suivis par Chantal Carlioz, conseillère générale du canton. Dans le cadre du contrat de développement diversifié, par l'intermédiaire de la Communauté de communes du massif du Vercors, le Conseil général de l'Isère a financé la piste pour le ski à roulettes du centre nordique de Corrençon à hauteur de 430 000 d'euros : un outil spécifique et remarquable pour la station, qui valorise son image tout en stimulant le tourisme sportif.

© F. Pattou

>> Chantal Carlioz, conseillère générale du canton de Villard-de-Lans.

Autres chantiers importants auxquels le Conseil général de l'Isère a participé : entre 2010 et 2014, l'amélioration de la voirie communale (23 280 euros), entre 2012 et 2013, l'entretien des pistes de rando de ski de fond et la pratique de l'activité dans le cadre scolaire (13 500 euros), en 2014, la réfection de la toiture de la mairie (26 460 euros) et le remplacement d'une lame de déneigement (3 900 euros), etc... Ajoutons que le Conseil général de l'Isère soutient les activités culturelles et sportives menées dans la station. On peut citer, par exemple, en 2014, la subvention départementale de 2 000 euros dont a bénéficié la radio locale Radio Oxygène.

Elisabeth Rioux-Quintenelle > résistante

Une femme d'honneur

© M. Major

Dans sa chambre de la maison de retraite de Crémieu, décorée des photos de ses proches et de ses compagnons de combat, Élisabeth Rioux-Quintenelle savoure la vie. *"Ici, j'ai trouvé la paix du cœur, je suis dorlotée."* Mais à 92 ans, elle n'a rien oublié de ses idéaux, et accueille régulièrement des groupes d'enfants, pour leur parler de paix. Cette femme, qui s'est illustrée dans la Résistance sous le nom de Marianne, en connaît la valeur. Flash-back : dans la nuit du 14 novembre 1943, la Résistance fait sauter le Polygone d'artillerie de Grenoble. Profitant de la confusion, celle qui était alors infirmière, fait évader de l'hôpital de La Tronche un jeune résistant torturé par la Gestapo. Dénoncée, elle rejoint, à 21 ans, le service médical du maquis, dans l'Oisans, où elle soigne les combattants, promettant une prothèse miracle à un blessé, riant avec un mourant… *"J'avais mal à leur jambe, mal à leur ventre, mal à leur peine…"*, écrit-elle dans La guerre sans arme, le livre qu'elle a publié en 1996, aux éditions Belledonne. Neuf mois plus tard, les maquisards libèrent Grenoble, aux côtés des soldats américains, et Marianne, retrouve sa famille. Le répit est de courte durée. En octobre 1944, elle rejoint les Chasseurs alpins en Haute-Maurienne, dans la neige, par -30°, avant de participer à la bataille des Alpes, pour reprendre aux Allemands les dernières positions occupées. Quand on lui parle d'héroïsme, cette grande dame, officier de la Légion d'honneur, s'insurge. *"Non ce n'était pas de l'héroïsme, il fallait le faire, c'est tout."* Un message toujours d'actualité…

Marion Frison

Hubert Fontaine > entrepreneur innovant

Les emballages écologiques de demain

© F. Pattou

Film alimentaire étirable biodégradable, assiettes jetables 100 % compostables, boîtes à sandwich type "fast food" fabriquées en amidon de blé, de maïs ou de pommes de terre… C'est avec la volonté d'inventer des emballages alimentaires écoresponsables qu'Hubert Fontaine, 60 ans, a créé sa société, Axlead, en 2008. Cet habitant de Marcilloles, entre Beaurepaire et La Côte-Saint-André, emploie aujourd'hui trois commerciaux et un docteur en nanobiologie, pour un chiffre d'affaires d'un million d'euros en 2014.

"Nous concevons des emballages biodégradables, sains (sans chlore ni bisphénol A) et biosourcés, c'est-à-dire d'origine végétale ou animale", **explique Hubert Fontaine. Parmi les produits phares récemment développés par Axlead : la boîte à hamburger en fibre végétale pour remplacer le polystyrène expansé.**

"Le marché de la restauration rapide représente à lui seul huit millions de boîtes par mois, rien qu'en Ile-de-France", **souligne le dirigeant, qui vise un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros en 2016, avec une quinzaine d'emplois à la clef. Pour fabriquer un prototype, Axlead a reçu une aide de 25 000 euros du Conseil général de l'Isère. Aujourd'hui, Hubert et son équipe travaillent, avec le CNRS et le CEA, sur une molécule permettant de créer des emballages écologiques à partir du petit-lait, habituellement jeté par les entreprises laitières. Une nouvelle piste innovante à suivre…**

Sandrine Anselmetti

Giovanni Galleggianti > philosophe autodidacte

L'histoire d'un Candide

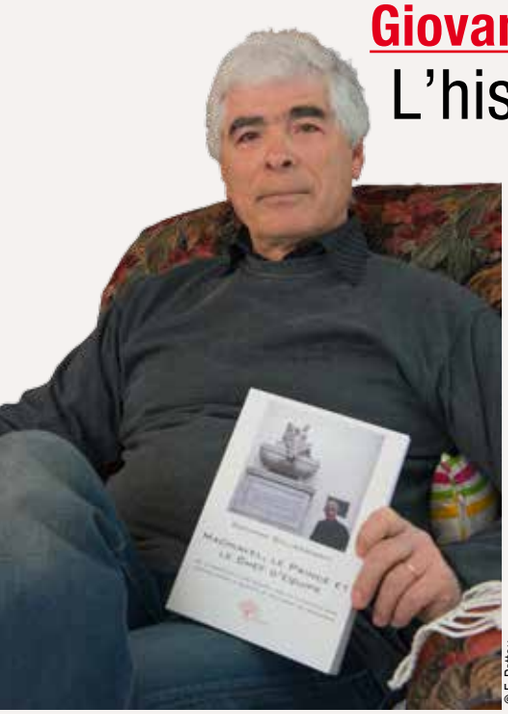
© F. Pattou

Arrivé en France en 1973, pour apprendre la langue des Lumières, Giovanni Galleggianti à l'âge de 27 ans avait déjà lu dix fois *Candide* de Voltaire, cent fois *Le Prince* de Machiavel et écrit en italien un livre sur l'histoire d'Israël vue par les Palestiniens. Cet émigré sicilien pétri d'histoire et de philosophie n'avait pourtant que 13 ans quand il a commencé à travailler comme apprenti électricien et il n'est jamais retourné à l'école… Embauché chez A. Raymond à Grenoble dans l'équipe de nuit comme ouvrier spécialisé, ce fin lettré au tempérament doux, qui se dit *"dénué de tous les dons naturels du pouvoir"*, n'en a pas moins rapidement gravi les échelons pour finir 30 ans plus tard comme cadre responsable de production, *"chef absolu, non craint mais respecté."* Sans jamais cesser d'écrire et de lire assidûment. Ce parcours totalement atypique et ses méthodes de gestion des hommes, Giovanni Galleggianti les livre avec sa candeur naturelle dans un récit philosophique, *Machiavel, le prince et le chef d'équipe : une forme de concentré de la pensée du philosophe italien de la Renaissance à l'usage des managers d'aujourd'hui. *"Tout le monde réduit le machiavélisme aux 80 pages du* Prince*, qu'il a écrites en exil,* explique cet érudit autodidacte. *Mais personne ne lit les 1 400 pages dans lesquelles Nicolas Machiavel déploie ses principes pour gouverner humainement, sans violence, face au despotisme des puissants."* Retraité depuis 2007, Giovanni Galleggianti, qui vit à Pontcharra, peut enfin se consacrer à temps plein à la lecture et à l'écriture.**

Véronique Granger

*** Paru chez Edilivre.**

Sylvie Clavel > bistrotière

Elle fait vivre un café historique

© S. Anselmetti

À Vignieu, elle est un peu l'âme du village. Depuis plus de 50 ans, Sylvie Clavel – qui refuse d'avouer son âge par coquetterie – tient le Petit café du lion d'or, l'un des derniers commerces de cette commune de 980 habitants, près de Morestel. Bar, dépôt de pain, journaux, alimentation… Ce petit bistrot est à la fois un relais de proximité et un lieu où les habitants de tous âges aiment à se retrouver.
Un écriteau "bienvenue" à la porte, des rideaux en dentelle, des tables en bois entourées de bancs, des photos anciennes, des objets insolites d'hier et d'aujourd'hui… Dans ce café au charme désuet, l'ambiance est chaleureuse, simple et chacun s'y sent un peu "chez soi". Ouvert depuis 1890, il fait partie des plus anciens bistrots de l'Isère. *"En l'an 2000, il a reçu le label des "cafés historiques européens",* souligne Sylvie, qui a aussi été médaillée de l'Ordre du mérite agricole pour avoir réussi à sauvegarder ce commerce en milieu rural. *"Tant que je pourrai, je continuerai",* affirme Sylvie, qui ouvre 365 jours par an, de 7 h 30 à 21 h. Son café, c'est l'indispensable rendez-vous des "gens du coin", qui aiment l'atmosphère du lieu et la gentillesse de la patronne. *"Mes clients sont mes amis"*, dit Sylvie, qui est toujours là pour écouter. Passionnée de cartes postales anciennes et d'objets d'autrefois, elle aime aussi organiser des expositions dans le vieux four à pain attenant au café, pour animer le village et rendre hommage à son mari qui en était le boulanger.

Sandrine Anselmetti

Jean-Marc Dherbey > entrepreneur

Le trial exclusivement !

© M. Major

Il dirige le seul magasin, en France, à ne vendre que des motos trial, ces machines très maniables qui permettent de franchir des obstacles naturels ou artificiels. Il est aussi, avec près de 40 % de part de marché sur le neuf, le plus important revendeur national de Gasgas, de Beta ou encore de Sherco, avec 450 motos écoulées l'an passé! Une succès story qui a débuté il y a 37 ans, à Vinay, au cœur de la noyeraie iséroise, dans le Sud-Grésivaudan. *"Mon père étant mécanicien poids lourds, j'ai toujours baigné dans la mécanique. Et comme tous les ados, les week-ends, on bricolait nos Terrot et autres Magnat Debon"*, explique Jean-Marc Dherbey, 56 ans.
En 1977, CAP de mécanique agricole en poche, il ouvre un atelier de réparation pour deux-roues, sous les conseils avisés de son parrain. Vélos et mobylettes y sont bichonnés. L'atelier devient aussi le repaire de copains motards avec lesquels il participe, en 1979, à la création du Moto-club de Saint-Antoine-l'Abbaye, toujours en activité. En 1984, il se spécialise dans le trial et, pour dynamiser son magasin, sponsorise les meilleurs pilotes français, participe à l'organisation de compétitions et devient un acteur incontournable de la discipline. Le bouche-à-oreille, la polyvalence de son équipe et un impressionnant stock de pièces détachées (30 000 références) assoient définitivement la réputation de l'entreprise. Aujourd'hui, avec son site Internet, Jean-Marc gagne en moyenne dix nouveaux clients par jour, dont 10 % d'étrangers! Dherbey motos, c'est 10 salariés, 35 000 clients et 4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Richard Juillet

Guillaume Thorand > grimpeur d'arbres

L'accrobranche autrement

© F. Paitou

Un pique-nique perché dans les branches, un concert dans le feuillage, un bivouac à 25 mètres du sol… *"Un arbre se prête à toutes les expériences insolites"*, estime Guillaume Thorand, 33 ans, arboriculteur à Claix, dans l'agglomération grenobloise. Depuis qu'il a passé sa qualification d'"éducateur de grimpe d'arbres", en 2011, ce spécialiste de l'élagage et des travaux acrobatiques initie les particuliers comme les collectivités à cette nouvelle discipline. Equipés d'un baudrier, d'une corde et de mousquetons, les pratiquants découvrent le patrimoine arboré par le haut. C'est aussi un excellent moyen d'observer la faune et la flore. *"Nous ne faisons pas le même métier que les Parcs aventure,* précise Guillaume Thorand. *Ces derniers accueillent des dizaines de participants par jour alors que les éducateurs de grimpe d'arbres ne peuvent encadrer que huit personnes"*. Autre différence fondamentale, ils travaillent exclusivement avec des cordes et des plateformes textiles éphémères, qu'ils décrochent dès la fin de leurs séances. Accessible dès l'âge de sept ans, la grimpe d'arbres ne requiert pas de compétences particulières. Dix minutes suffisent pour assimiler les techniques de bases. Autre avantage, elle peut se pratiquer à peu près partout. Art'Kebia, l'entreprise de Guillaume Thorand, a signé des conventions avec des propriétaires fonciers isérois, ce qui lui permet de proposer des lieux de pratique variés, tout en préservant les arbres.

Marion Frison

Ces associations qui font

Environnement

Renouveau grandeur nature

© D.R.

Nouvelle décennie, nouveau nom ! A l'occasion de ses 30 ans, l'association "Gère Vivante" de Pont-Evêque est devenue "Nature Vivante". Créée à l'origine par des pêcheurs en lutte contre la pollution de la Gère, rivière du pays viennois, cette association de protection de la nature et d'éducation à l'environnement prend une nouvelle identité, en lien avec l'élargissement de son activité. *"Au début, nous étions centrés sur la préservation de la rivière. Au fil des années, nous avons diversifié nos actions"*, souligne Nicolas Souvignet, son directeur. Inventaire de la faune et de la flore, gestion et défense des milieux naturels, (plus de 200 animations nature par an) pour les scolaires et le grand public, suivi du retour de la loutre d'Europe, des colonies de chauve-souris ou des amphibiens… L'association intervient désormais sur tous les terrains. Avec 130 adhérents et trois salariés à temps plein, elle rayonne sur 80 communes, autour de Vienne, Roussillon, Beaurepaire et Saint-Jean-de-Bournay. Nature Vivante est reconnue d'utilité publique pour ses actions de veille écologique, de préservation et d'éducation à l'environnement. Elle travaille notamment avec le Conseil général de l'Isère, autour de la gestion des espaces naturels sensibles et de l'étude de milieux riches en biodiversité comme les pelouses sèches ou les zones humides.

>> Contacts : 04 74 57 63 78 ou www.nature-vivante.fr

Culture

150 ans d'harmonie

© D.R.

Doyenne des associations de Beaurepaire, L'Echo de la Valloire fête ses 150 ans, à partir de mai prochain ! Créée en 1865, cette harmonie compte une trentaine de musiciens, âgés de 14 à 75 ans, avec une moyenne d'âge de 31 ans. Dynamique, elle "dépoussière" la musique d'harmonie en lançant des actions originales : ouverture de matchs de rugby, répétitions publiques en extérieur pour plus d'interaction avec le public, flash mob, lipdub (clip vidéo en play-back diffusé sur Internet)… *"Depuis 2008, nous avons aussi créé Hit Musique, une association commune avec la Société de musique de Jarcieu, autre harmonie du territoire, pour agir ensemble"*, explique Anne-Laure Guillaud-Lauzanne, 31 ans, la présidente. Côté répertoire, l'harmonie fait le choix de la diversité : de Mozart à Michael Jackson, en passant par Aznavour, Brel ou encore le blues et le rock. Chaque année, elle donne quatre concerts et participe à une vingtaine de manifestations : téléthon, vœux du maire, fête de la musique…

"Pour nos 150 ans, nous proposons : deux concerts "Musique, on retourne", *le 23 mai à Jarcieu et le 10 octobre à Beaurepaire, autour des musiques de films. Et une exposition sur la vie de l'association et son histoire, le 20 juin, à Beaurepaire, où tous les musiciens qui ont fait partie de l'harmonie sont invités à ouvrir la soirée de la fête de la musique !"*, précise la présidente.

>> Contact : www.territoire-en-harmonie.fr

Gastronomie

L'autre pays de la coquille Saint-Jacques

© Meaghan Major

A Villard-de-Lans, la coquille Saint-Jacques éclipsera la tartiflette le temps du week-end des 14 et 15 mars, à l'occasion de la Fête de la coquille Saint-Jacques, organisée par Cuisine et passion en Vercors. Cette association a été créée, en 2009, par deux Villardiens passionnés de cuisine, Pierre Lallier et Claude Ruel, un mareyeur bien introduit dans le milieu. La confrérie de la coquille Saint-Jacques de la baie de Saint Brieuc, séduite par la perspective de conquérir la montagne, s'est associée au projet. L'office de tourisme de Villard-de-Lans, l'AFRAT (Association pour la formation des ruraux aux activités de tourisme) d'Autrans et le Conseil général leur ont emboîté le pas. Sept ans plus tard, la fête, dont le budget atteint 90 000 euros, surfe sur les sommets, et devrait attirer 20 000 personnes. 20 tonnes de coquilles Saint-Jacques, fraîchement pêchées, seront livrées à Villard-de-Lans le 14 mars à l'aube, et revendues au public, sur précommande. "*Cela fait de Villard la quatrième ville française pour la quantité de coquilles vendues, derrière trois ports bretons*", s'amuse Claude Ruel. Une vingtaine de chefs réputés cuisineront en public, et des groupes de musiciens bretons, dont « Avis de grand frais », interpréteront les classiques du chant de marin. Pour que l'illusion soit complète, la soirée du samedi se prolongera en mode fest-noz. Le reste de l'année, les adhérents de l'association se retrouvent chaque mois devant les fourneaux, pour cuisiner ensemble des recettes de terroir et partager un bon repas.

>> Contacts: 06 28 34 02 17. www.cuisineetpassionenvercors.com.

bouger l'Isère

Humanitaire

Ils scolarisent des enfants burkinabés

Enfant, Sophie Gelin, qui réside à La Pierre, près de Goncelin, a toujours rêvé de participer à des missions humanitaires. Le hasard de la vie en a décidé autrement jusqu'en 2006 où elle découvre un pays d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso, et, notamment, la ville d'Houndé. *"Mon mari, instituteur à La Terrasse, voulait rencontrer des enseignants burkinabés pour mettre en place une correspondance scolaire entre élèves. Nous sommes allés dans une école et avons découvert les immenses besoins éducatifs*, explique-t-elle. *Pas un enfant n'a de livre."* L'occasion aussi pour se lier d'amitié avec les animateurs d'une association humanitaire locale : l'Association Lumière pour enfants (ALPE). A son retour en Isère, elle réunit une quarantaine de proches et crée... l'Echo de l'ALPE pour financer la scolarité de jeunes burkinabés démunis. Dans ce pays, l'école étant payante, tous les enfants ne peuvent étudier. En Isère, la solidarité se met en place. Adhésions, appels à dons et soirées africaines permettent de récolter fonds, livres et matériels, envoyés sur place à l'association partenaire — 30 euros suffisent à scolariser un enfant pendant un an. Depuis 2007, les deux structures sœurs accompagnent 49 enfants dans leur scolarité et leur quotidien. Une bibliothèque a été bâtie, des vélos et des ordinateurs offerts, et des emplois créés, grâce à la mise en place de microcrédits pour les mères. Prochain projet, la construction d'un collège. L'Echo de l'ALPE lance un appel à dons pour ce chantier qui nécessite 25 000 euros pour démarrer. N'hésitez pas à les contacter !

D.R.

>> Contacts : 04 76 71 62 65 ; www.echo-alpe.org

Éducation populaire

La vidéo pour combattre les préjugés

Utiliser la vidéo pour déconstruire les clichés et redonner à tous les citoyens leur place dans le débat public, quels que soient leur âge, leur sexe et leur origine : c'est le pari que s'est lancé Images solidaires. Cette association grenobloise, née de la rencontre entre Christelle Gaïdatzis, anthropologue, et Marie Colomban, vidéaste, réalise des films et documentaires participatifs sur des problématiques sociales contemporaines. *"Nous faisons émerger des projets avec nos partenaires, puis nous aidons les participants à réaliser leur vidéo, de l'écriture du scénario au montage. Nous mettons également à leur disposition caméras, trépieds et micros"*, précise Sylvaine Petit, chargée de développement de l'association. A son actif notamment, *"Des elles pour s'envoler"*, un film de 16 minutes réalisé par six adolescentes dans le cadre du réseau égalité femmes-hommes de la Ville de Fontaine, ou *"Quelqu'un d'important"*, écrit et réalisé avec des jeunes Roms de l'agglomération grenobloise. Un documentaire pour lequel Images solidaires a reçu le trophée des associations de la fondation EDF 2014, doté d'un prix de 15 000 euros. Et au printemps dernier, l'association, en partenariat avec le Planning familial de l'Isère et le cinéma Le Méliès, a invité sept jeunes grenoblois à réfléchir aux thématiques adolescentes, avant de les initier à la vidéo et au jeu d'acteur. *"Viva Cité"*, la fiction de 16 minutes tirée de leur scénario et tournée dans leur quartier, a été cofinancée par le Conseil général.

>> Contacts: 06 78 65 58 91 ou www.images-solidaires.net

D.R.

en bref

Festival On s'en mêle

A Eclose-Badinières, en Nord-Isère, l'association *De quoi j'me mêle* organise une journée festive, le 28 mars, axée sur l'échange et la convivialité, avec ateliers créatifs, spectacles, concerts, troc aux plantes, jeux coopératifs, apiculture... Les stands sont accessibles aux personnes porteuses de handicap. L'entrée est gratuite.
A partir de 14 h, salle polyvalente d'Eclose-Badinières. Contacts : 09 77 72 09 25 ou www.dequoijmemele.com

Gratiferia à Saint-Chef

A Saint-Chef, en Nord-Isère, les bénévoles du Secours catholique Caritas France ont ouvert une "gratiferia" - un concept de marché gratuit né en Argentine. Le principe ? On vient y déposer des objets propres et en bon état, dont on a plus l'utilité, et on en récupère d'autres à sa convenance, avec une éventuelle participation (libre) de soutien à l'association. La gratiferia est ouverte tous les premiers samedi et dimanche du mois de 9h30 à 11 h 30, 88 rue de l'abbatiale, à Saint-Chef.
Contact : casseville.chantal@gmail.com

S'informer sur le diabète

L'Association des diabétiques de l'Isère, qui regroupe 350 adhérents, organise les Assises nationales de la Fédération française des diabétiques les 20 et 21 juin 2015 à Grenoble. 400 participants sont attendus pour cet événement qui permettra de faire le point sur une maladie en recrudescence, qui touche déjà 4 millions de patients en France et représente 10 % des dépenses de santé. L'association, très active, développe toute l'année, partout en Isère, des actions de prévention, dépistage, formations, séances de pratiques physiques hebdomadaires, ateliers de cuisine.
Plus d'infos sur : http://afd-diabete38.fr

Salon de peinture et de sculpture

La Société des amis des arts de Grenoble organise du 1er au 12 avril son 92e salon de peinture et de sculpture à l'ancien musée de peinture de Grenoble. Le dessinateur d'art, Joseph-Paul Messina, invité d'honneur, présentera ses œuvres aux côtés d'une centaine de peintres et sculpteurs. L'an dernier, plus de 2 500 visiteurs s'étaient déplacés – ce qui en fait la plus importante manifestation artistique dans ce domaine à Grenoble. De 14 h à 19 h (sauf lundi 6 et mardi 7)
Contacts : Jacques Loprieno – 06 73 44 63 31 – sadag38@orange.fr

Le musée Saint-Pierre

>> Installé dans l'église Saint-Pierre, le musée lapidaire de Vienne propose une muséographie qui n'a presque pas changé depuis 1872 !

>> Important port fluvial sous l'Antiquité, de nombreuses amphores ont été découvertes à Vienne.

+ de photos sur www.isere-magazine.fr

>> Le sarcophage d'Aymar de Bernin, abbé de Saint-Pierre, archevêque d'Embrun en 1236.

Photos : © F. Pattou

Ancienne capitale des Allobroges, Vienne la romaine – Colonia Julia Augusta Florentia Viennensium – dispose d'un musée archéologique remarquable et insolite : il est installé dans l'une des plus anciennes églises de France.

Où est-il situé ?

Le musée Saint-Pierre, appelé aussi musée lapidaire, est installé place Saint-Pierre, au cœur du centre ancien de Vienne, à proximité du Rhône et de la cathédrale Saint-Maurice.

Son histoire

Ce musée est étroitement lié à son "contenant", c'est-à-dire l'église Saint-Pierre, l'une des plus anciennes de France. Édifiée au V^e siècle, elle est dédiée aux apôtres Pierre et Paul, et accueille, dès le X^e siècle, une communauté religieuse bénédictine. Au fil des siècles, l'ensemble cultuel devient une abbaye très prospère où sont inhumés la plupart des évêques de Vienne. Au XII^e siècle, l'église est rénovée et agrandie, avec la réalisation d'un clocher-porche et de décors peints. De cette époque date également la subdivision de la nef en trois vaisseaux, bien visible pour les visiteurs.

Vendue comme bien national à la Révolution, elle est désaffectée jusqu'en 1809, date à laquelle Pierre Schneyder, peintre et architecte, fasciné par le riche patrimoine viennois, fait don de sa collection archéologique à la municipalité. Celle-ci prend place dans l'église Saint-Pierre.

Treize ans plus tard, la collection est déplacée dans le temple d'Auguste et de Livie puis, en 1852, dans l'Hôtel de Ville, avant de revenir, en 1872, dans l'église Saint-Pierre, acquise et restaurée entre-temps par la municipalité. La muséographie n'a presque pas changé depuis !

Que présente-t-il ?

Au fil des réaménagements successifs de la ville, de nombreux vestiges antiques ont refait surface de part et d'autre du Rhône. Le musée présente une partie de ces découvertes : des statues comme la Tutela (voir encadré), un Apollon archer qui agrémentait le jardin d'une villa ou encore une tête monumentale de la déesse Junon (en médaillon). De nombreux éléments architecturaux – frises, sculptures, chapiteaux… – sont également présentés, ainsi que des amphores, des mosaïques et des stèles funéraires, dont celle de proches de *Valérius Asiaticus*, le premier Gaulois de Narbonnaise à être nommé consul de l'Empire romain. Enfin, quelques éléments médiévaux comme le sarcophage d'Aymar de Bernin, abbé de Saint-Pierre et archevêque d'Embrun, complètent cette riche collection. ■

Richard Juillet

>> Aux alentours

L'église Saint-Pierre fut édifiée à partir du V^e siècle.

• **Difficile à Vienne de ne pas "tomber" sur un monument historique !** Parmi les nombreux sites à visiter : le temple d'Auguste et de Livie, le théâtre antique et ses 130 mètres de diamètre, le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie – la section d'archéologie est en cours de rénovation et sera visible au printemps 2015 –, le cloître Saint-André-le-Bas, le musée de la Draperie, l'ancienne cathédrale Saint-Maurice et, sur la rive droite du Rhône, le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal.

>> Contact : office de tourisme, 04 74 53 80 30.

Le clou du musée

Découverte en 1894 dans les thermes du Palais du Miroir, à Sainte-Colombe (aujourd'hui Saint-Romain-en-Gal), la statue Fortuna-Tychè, dite Tutela, est la divinité protectrice de la Vienne antique. Sur sa tête, repose une couronne crénelée, symbolisant les remparts de la ville qu'elle protège. Elle tient, dans sa main gauche, une corne d'abondance qui évoque la prospérité et, dans sa main droite, un gouvernail, aujourd'hui disparu, signe de pouvoir. Cette Tutela, sculptée dans un bloc de marbre entre 150 et 200 après J.-C., était entièrement peinte. Le musée Saint-Pierre aurait pu proposer au public une autre œuvre majeure, une Vénus accroupie, mais celle-ci a rejoint dès le XIX^e siècle les collections du musée du Louvre à Paris. Un moulage permet toutefois d'en apprécier les contours.

>> Pratique : musée Saint-Pierre, place Saint-Pierre, Vienne. 04 74 85 20 35. Plein tarif : 2,80 euros. Gratuit jusqu'à 18 ans. Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h et les samedis et dimanches de 13 h 30 à 18 h 30.

Livres

Encyclopédie

Le grand atlas de Napoléon

De Jean Tulard. Editions Atlas. 399 p. 35 euros.

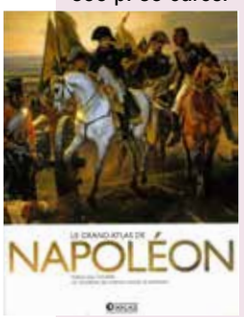

De l'enfance corse au décès à Sainte-Hélène, retrouvez toutes les grandes étapes de l'épopée napoléonienne de Bonaparte. Jean Tulard, historien spécialiste du Premier Empire, vous transporte sur les champs de bataille dans le sillage du "petit Corse". Vous découvrirez la vie quotidienne des grognards de la Grande armée, les différents uniformes, l'organisation du bivouac ou encore l'armement. De la campagne d'Egypte à Waterloo, chaque bataille possède son propre chapitre présentant les cartes, les mouvements des bataillons, les secrets de la stratégie. Sans oublier, bien sûr, les épisodes de la Rencontre sur la Prairie à Laffrey et l'arrivée triomphante de Napoléon à Grenoble, le 7 mars 1815. Richement illustré, cet ouvrage enchantera les amateurs d'histoire.

Histoire

Bourgoin-Jallieu dans la grande Guerre

De Franceline Bürgel. Édité à compte d'auteur. 125 p. 12 euros.

Avec *Bourgoin-Jallieu dans la Grande guerre : La vie à l'arrière*, Francine Bürgel, écrivain public nord-iséroise, réunit les témoignages, archives et photos sortis des greniers à l'occasion des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Particulièrement réussie, la mise en page de cet ouvrage en couleur permet de suivre la vie des Berjalliens pendant ces heures sombres. Touchés par la guerre dès les premiers jours, Bourgoin (qui accueille le 1er bataillon du 22e régiment d'infanterie de Lyon) et Jallieu doivent s'organiser : prise en charge des blessés (la ville réunira jusqu'à cinq hôpitaux), organisation des travaux des champs, accueil des réfugiés et des prisonniers… Loin des champs de batailles, les Berjalliens qui ont souvent enduré le pire forcent l'admiration.

Expositions

A Vinay

Eux

Du 1er février au 13 mars

©D.R.

Pascale Expilly, artiste plasticienne iséroise, a créé un monde imaginaire peuplé d'êtres minuscules, "Eux". Bercée par le chant des baleines, l'histoire de ces petites créatures aquatiques vous entraîne à la découverte d'une civilisation des profondeurs. D'après certains témoignages, ces individus auraient parfois été aperçus à la surface de l'eau, occupés à attraper des noix afin de les tirer vers le fond… il s'agirait a priori d'un jeu ! Dessins, peintures, sculptures, textes et ambiance sonore leur univers poétique.

Au Grand Séchoir. 04 76 36 36 10.

Musique

A Pontcharra

Opéra Pastille

Le 13 mars

©D.R.

La Cie Acide lyrique pose un regard tendre et grinçant sur cet être unique qu'est le chanteur d'opéra, en deux mots : the Diva. Illustrant son propos par des extraits du grand répertoire, et par de la chanson populaire, la compagnie explore le narcissisme, la fragilité, le rapport à ses congénères, les manies, la générosité exacerbée de ce drôle d'individu. Au programme, un *Don Giovanni* revisité par Terminator, les *Carmina Burana* réorchestrées par Michael Jackson, la *Messe en Ut* version disco, la méthode Assimil de Richard Wagner, un championnat de sauts d'octave et *Carmen* perdue dans un thriller absurde… Délires vocaux et mise en scène burlesque sont servis par la virtuosité des interprètes.

Le Coléo. A 20 h 30. 04 76 97 68 08.

A Coublevie et Saint-Ismier

Musique de la Renaissance

Les 10 et 11 avril

©D.R.

L'ensemble vocal Harmoniques de Moirans, placé sous la direction de Christophe Jean-Baptiste, consacre ce concert à la musique sacrée du XVIe siècle. Il interprétera des pièces de Carlo Gesualdo, Claudio Monteverdi et Thomas Tallis, et notamment l'exceptionnel "Spem in Alium", un motet écrit pour 40 voix indépendantes dont l'origine de la création a donné lieu à de multiples légendes - la partition originale ayant mystérieusement disparu…

Le 10/04 en l'église Saint-Pierre, à 20 h 30. Le 11/04, en l'église-Saint-Martin-du-Manival. 04 76 21 99 20.

Théâtre

A Villefontaine

Hôtel Paradiso

Du 10 au 12 mars

©D.R.

Il se passe des choses étranges à l'Hôtel Paradiso, respectable petit établissement familial, qu'une vieille dame et ses enfants tentent de maintenir en activité. Brille au-dessus de l'entrée la promesse d'un quatre-étoiles et d'une source minérale qui soulage les douleurs physiques et psychiques. En coulisse pourtant, les enfants se disputent la direction de l'hôtel, la femme de chambre vole les clients et le cuisinier ne débite pas que du cochon… Un premier cadavre apparaît ! La Cie Famille Flöz associe jeu d'acteur, mime, masques, acrobaties et illusionnisme dans ce drôle de drame à la fois trash et burlesque.

Théâtre du Vellein. A 20 h 30. 04 74 96 78 96.

A Vienne

Nanine

Les 19 et 20 mars

©D.R.

Qui a droit au bonheur ? Vraiment tout le monde ? Quand on est une femme pauvre, le seul ascenseur social serait-il d'être jeune et belle ? *Nanine*, comédie en trois actes, narre l'histoire d'un noble, le comte d'Olban, qui tombe amoureux de Nanine, une jeune, belle et vertueuse paysanne. Pour assumer son amour, il va devoir passer au-dessus des préjugés de sa classe. Interprétée par les jeunes comédiennes de la Cie Anima Motrix, qui jouent aussi bien les rôles féminins que masculins, la pièce questionne le rôle des femmes, celui qu'on veut bien leur donner et celui qu'elles acceptent de jouer.

Théâtre de Vienne. A 20 h 30. 04 85 00 05 74.

Festivals

Au Fontanil-Cornillon

Les défis de l'aventure

Du 19 au 22 mars

Ce festival consacré aux films d'aventures vécues vous propose quatre jours de projections et de rencontres avec des réalisateurs, des producteurs et des explorateurs. Au programme de cette 3e édition, 20 grands films en compétition pour le "Rocher d'or", une quarantaine de séances programmées, mais aussi un concert d'ouverture avec Lobsang Chonzor (voyage musical dans le Tibet d'hier et d'aujourd'hui), des expositions, une conférence sur le géologue et aventurier Konrad Kilian, un salon du voyage-aventure, une librairie dédiée aux voyageurs, un restaurant tibétain… qui vous feront découvrir les 5 continents et des destins hors du commun.

©D.R.

06 75 17 98 21.
www.festivalfilm-fontanil.com

Coups de cœur

Nous sommes l'avenir

Du 15 avril au 2 mai
A Grenoble

©D.R.

A l'occasion du centenaire du génocide des Arméniens, qui fit plus de 1 500 000 victimes en 1915, la Maison de la culture arménienne de Grenoble et du Dauphiné organise une exposition consacrée au sauvetage des orphelins du génocide. *Nous sommes l'avenir*, mêle de façon inédite photos d'archives, documents familiaux et les travaux de dentelle réalisés par les jeunes orphelines entre 1818 et 1923 qui leur permirent de gagner leur vie tout en perpétuant l'art de la broderie arménienne. Articulée autour de volets consacrés à l'histoire du génocide, au sort des rescapés, aux enjeux des secours, mais aussi aux descendants des orphelins, l'exposition rend un vibrant hommage au courage de ces hommes et ces femmes qui furent privés d'enfance.

Ancien Musée de peinture. Visites commentées gratuites. 04 76 48 59 38.

La Passion du Christ

A Tullins-Fures

©D.R.

Pour son 20e spectacle, la troupe de la Passion de Tullins réunit à nouveau les évangiles et le monde d'aujourd'hui. Intitulé *Rien ne se fera sans toi,* ce son et lumière interprété par une centaine d'acteurs amateurs débute sur un dialogue entre l'évangéliste Marc et quelques disciples pour laisser la place au spectacle de la «Passion du Christ». Dans cet épisode qui regroupe les événements ayant précédés et accompagnés la mort de Jésus, la troupe s'attache à retranscrire sa vie publique, le repas pascal, la trahison , la crucifixion et la résurrection. Une seconde partie, inédite et contemporaine prend place dans un aéroport où une succession de saynètes révélant des rencontres inattendues sont accompagnées de chants interprétés en direct par des chœurs et des solistes.

Eglise de Tullins. A 15 h 30. Le 21/03, à 20 h 30. 04 76 07 84 18.

A Saint-Hilaire-de-la-Côte

Couleurs d'Afrique

Le 4 avril

©F. Lemaire

Pour la 17e année consécutive, l'association Orodara/Saint-Hilaire organise son festival Couleurs d'Afrique dont le grand marché africain marque traditionnellement l'ouverture. Cette année, la plus grande librairie africaine de la région reçoit l'écrivain Eugène Ebodé, qui vient présenter son dernier roman *Souveraine magnifique.* Également au programme du festival 2015 : des contes en compagnie d'Aymée Tardy, des percussions africaines, des ateliers créatifs pour les enfants, des initiations au maquillage et tresses africaines… La soirée consacrée à un grand concert vous propose de découvrir le groupe "Sabaly" qui mixe musique traditionnelle africaine, funk et reggae.

Salle polyvalente. De 10 h à 23 h Entrée libre hors concert. 04 74 54 28 81.www.couleursdafrique.fr

A Saint-Quentin-Fallavier

6e Nuit de la magie

Les 10 et 11 avril

©F. Lemaire

Reconnue aujourd'hui comme l'un des plus grands galas de l'Hexagone, La Nuit de la magie accueille des milliers de spectateurs chaque année. Cette nouvelle édition propose encore un plateau hors du commun avec au casting : la participation exceptionnelle des Kamyléon, champions du monde et, distinction suprême, Mandrakes d'or de leur discipline, la grande illusion. A l'affiche également, Erwan (magie des oiseaux), Bertox (jonglage, effets d'optique), Alana (la femme à 5 mains), Pepi et Othello (magie comique), Ta Na Manga (magie poétique).

Au Médian. A 20 h 30. 06 14 31 91 30. www.lanuitdelamagie.fr

Enfant

A Saint-Martin-d'Uriage

Dans les montagnes

Le 4 mars

©D.R.

Le Théâtre des Lyres installe sa "montagne" dans un décor de livres et de papier qui devient alors lui-même un théâtre d'images et d'objets. Un lieu magique où naissent de tragiques destinées, se déroulent de merveilleuses aventures et de fantastiques exploits. On y découvre les falaises, les forêts, les alpages et les pistes de ski, comment le grand-père a construit son chalet, où il emmenait paître vaches et moutons, on y aperçoit le tétras-lyre, le mouflon et d'autres animaux encore, on se réjouit des légendes des Trois Pucelles et du Mont Aiguille…

Le Belvédère. A 17 h. 04 76 89 10 27.

A Saint-Maurice-l'Exil

Bastien Bastienne

Le 11 mars

©D.R.

Bastien Bastienne est un opéra formidable pour qui veut instaurer le dialogue avec de jeunes enfants. Écrite par Mozart alors qu'il n'a que 12 ans, cette œuvre, entre espièglerie et gravité, traite des interrogations d'un enfant du XVIIIe siècle sur son entrée dans le monde des adultes. Des interrogations qu'on découvre finalement assez proches de celles que se pose un enfant d'aujourd'hui. Sur une scène, une vieille femme joue du Mozart sur son accordéon. Son compagnon Jojo, vagabond au grand cœur, pousse un vieux Caddie, dans lequel sont entassés une quantité d'objets hétéroclites qui vont servir à la construction des différents espaces scéniques de l'opéra…

Salle Louis Aragon. A 20 h, Tec, 04 74 29 45 26.

Livres

Chroniques

La Météo au fil du temps

Gwendoline Beziau et Anne-Laure Biston, Éditions Dauphiné Libéré. 185 p., 17,90 euros

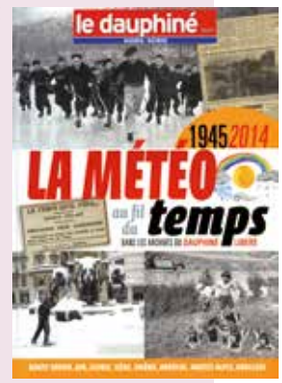

Quel temps faisait-il l'année de votre naissance ? Et demain, quel temps fera-t-il ? Rages de vent, pluies torrentielles, avalanches, coulées de boues, tempêtes de neige… Le Dauphiné Libéré a revisité 70 ans d'archives de 1945 à aujourd'hui pour en extraire les faits marquants de l'actualité météorologique entre Genève et la Méditerranée. Une anthologie illustrée des hivers d'antan et des étés d'hier, telle un recueil de morceaux choisis, accompagnée de vieux dictons et d'interviews d'experts sur le climat et ses évolutions.

Roman

La Pascuane

De Jack Lesage. Éditions Thot. 204 p. 19 euros.

Sorti de l'École nationale supérieure des mines, Matthieu Lebouillé est envoyé en mission au Chili, dans le secteur de l'Atacama, un désert à la frontière du Pérou et de la Bolivie. Il fait la connaissance des frères Tatache qui, après quelques verres, lui proposent un coup "fumant" : libérer Juanita détenue dans une grotte de l'île de Pâques, lieu du culte immémorial de l'homme-oiseau… Pour son premier roman, Jack Lesage, journaliste, cinéaste et photographe isérois de 91 ans, a mis un peu de ses souvenirs de voyages et de son expérience de reporter au service de son héros. Entre aventures rocambolesques, arnaques et roucoulades, le lecteur voyage de Mouthe, village du Haut-Doubs , au Mont Aiguille, en passant par l'Albanie, la Pologne, Grenoble et le Trièves au travers de chapitres aux noms fabuleux : Santiago Go Go Go ! Le tuf qui tue ; Badinage au pied du Mont…

Photos : © G. Depolier. D. Vinçon / Musée de l'Ancien évêché

C'était le 6 janvier 1671

Le Camus : le cardinal pénitent

Au XVII^e siècle, Monseigneur Le Camus a administré le diocèse de Grenoble, 300 paroisses, pendant 36 ans, dans l'humilité, la piété et le don de soi. On disait qu'il était le prélat le plus admiré de son époque.

>> Le cardinal Étienne Le Camus, surnommé le cardinal des montagnes, en tenue de cérémonie. En second plan, le groupe évêché-cathédrale de Grenoble

Il n'est pas le plus connu des personnages qui ont marqué l'histoire de notre département. Pourtant, ses contemporains ne juraient que par lui avec, en premier lieu, Louis XIV, qui le portait en grande estime, ou encore le fabuliste Jean de la Fontaine qui écrivait à son sujet : *"Il savait (manier) la langue à miracle et son esprit était, en tout, au-dessus du commun"*.

De la frivolité à la pénitence

Né en 1632, à Paris, au sein d'une famille de la noblesse de robe, Étienne Le Camus est le 8^e enfant d'une fratrie de 10. Après des études de rhétorique à la Sorbonne, il se tourne vers la philosophie et la théologie et obtient son doctorat à l'âge de 18 ans. Ordonné prêtre, il entre à la cour, en 1654, en qualité d'aumônier du roi. Très vite, son esprit plein de finesse et ses manières distinguées le font remarquer de tous. Il est de toutes les fêtes et, peu à peu, se laisse gagner par une frivolité coupable. Jusqu'à cet épisode où, en pleine Semaine sainte, il se rend au château de Roissy en compagnie de gentilshommes peu fréquentables. Au lieu de *"faire maigre"*, violons et ripaille sont au programme. Prévenus de cet écart, la reine-mère et son ministre, Mazarin, le font exiler à Meaux.

Anéanti par le remords, Le Camus entre au monastère de la Trappe, en Normandie, pour y passer le reste de sa vie. Mais au bout de quelques années de pénitence, ses protecteurs, Colbert et l'abbé de Rancé, notamment, insistent pour qu'il revienne à Paris, le jugeant bien plus utile, pour la religion, en société que reclus dans le silence. Transformé, il accepte mais s'installe dans une maison isolée, loin du Paris de la luxure. Il se lance alors dans l'étude des Évangiles, écrit sur les Saints Pères et pratique l'ascèse à outrance jusqu'à voir la mort de près. *"Mais Dieu n'a pas jugé à propos de m'attirer à lui"*, confie-t-il. Alerté par sa santé, Louis XIV le tire de son austère retraite et le nomme, le 6 janvier 1671, à l'évêché de Grenoble.

Le cardinal des montagnes

Ordonné évêque le 24 août 1671, il arrive à Grenoble, le 4 novembre, et se met tout de suite au travail. La tâche est immense. Cela fait quatre ans que le diocèse, qui compte 300 paroisses, n'est plus administré. L'ancien prélat, Pierre Scarron, est décédé en 1668 et personne n'a été désigné pour le remplacer.

Fidèle à ses principes, Le Camus mène une vie austère, mange très peu et couche sur un lit de paille. Il se déleste peu à peu de sa fortune personnelle qu'il investit dans des écoles, hôpitaux, couvents et séminaires comme celui de Saint-Martin-de-Miséré, à Montbonnot, destiné à former de jeunes prêtres, ou celui des Minimes à Grenoble. Mais sa popularité, il la tient surtout de la proximité qu'il entretient avec ses paroissiens. Chaque année, il visite son diocèse, dort chez l'habitant et prêche comme un pécheur, s'accusant d'en être le premier. *"Qui ne sert Dieu qu'à moitié, ne le sert pas du tout"*, affirme-t-il. À ce rythme, le diocèse de Grenoble passe rapidement pour être *"le mieux réglé et le plus sagement administré de France."* Une situation qui réjouit le pape Innocent XI qui le nomme cardinal, le 2 septembre 1686. Le Camus accepte mais, du coup, devient *persona non grata* auprès de Louis XIV. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il fait preuve d'indépendance. La révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, interdisant le protestantisme, s'accompagne de persécutions que Le Camus proscrit dans son diocèse. Il se distingue aussi dans l'affaire de la Régale où il joue un rôle majeur dans la résolution de ce conflit entre la papauté et le royaume de France.

Si il a fait beaucoup pour ses paroissiens, Le Camus a aussi œuvré pour que l'Église retrouve un certain éclat. Il fait réaménager le palais épiscopal, abritant aujourd'hui le musée départemental de l'Ancien évêché, la cathédrale de Grenoble ainsi que le château d'Herbeys. Il s'éteint le 12 septembre 1707 et est inhumé en la cathédrale de Grenoble. En 1793, les révolutionnaires vandaliseront sa sépulture.

Richard Juillet

>> Louis XIV

>> Le pape Innocent XI

L'affaire de la "Régale"

Depuis François 1^er, les rois de France peuvent nommer les évêques dans une partie du royaume et percevoir les revenus des évêchés en cas de vacance de poste. Louis XIV, qui veut généraliser ce droit dit "de Régale" à tout le royaume, se heurte à l'hostilité du pape Innocent XI, qui refuse alors de donner sa bénédiction aux évêques nommés par le roi. Cette affaire "politico-financière" durera 30 ans et Le Camus sera l'un des principaux intermédiaires désignés par le pape pour faire fléchir le roi Soleil.

UNE INITIATIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

DU 25 JANVIER AU 26 AVRIL 2015

HIVER 2015

Les allées chantent

MUSIQUES DU MONDE
JAZZ / POP / ROCK
MUSIQUE CLASSIQUE
CHANSON FRANÇAISE
MUSIQUES IMPROVISÉES

un tour d'Isère en 80 concerts

programme complet
sur www.aida38.fr
ou au 04 74 20 20 79
les groupes - les concerts - les lieux

ENTRÉE LIBRE

aida AGENCE ISÈROISE DE DIFFUSION ARTISTIQUE

sacem

isère CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

...bigbang.fr - 2015